



DISTRICT DE L'ORNE DE FOOTBALL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Saison 2025-2026

*Clubs, licenciés, compétitions, arbitrage et discipline
Événements, formations, gouvernance et communication du District*

Présenté à l'Assemblée Générale du 3 octobre 2026 à Alençon

Sommaire

1. Tableau de bord de la saison.....	3
2. Le maillage des clubs.....	6
3. Les licenciés.....	8
4. Les compétitions.....	14
5. L'arbitrage.....	20
6. La discipline.....	23
7. Les événements et les actions du District.....	27
8. Les formations et la détection.....	29
9. Gouvernance et vie des commissions.....	31
10. La communication du District.....	34
11. Amorce de la saison 2026-2027.....	35
12. Synthèse générale et enjeux.....	36
Annexe 1 — Détail des licences par sous-catégorie.....	38
Annexe 2 — Équipes engagées par club.....	39
Annexe 3 — Détail des réunions de commissions.....	41
Annexe 4 — Chronologie des temps forts.....	45

1. Tableau de bord de la saison

Ce chapitre propose une lecture d'ensemble de la saison en quelques indicateurs et représentations graphiques. Chaque donnée est reprise et commentée dans le chapitre thématique correspondant.

1.1 Les chiffres clés de la saison 2025-2026

LES CLUBS ET LE TERRITOIRE

83 clubs affiliés répartis sur 72 communes	68 clubs engagés en compétition 4,4 équipes par club engagé	123 licences par club en moyenne – 4 sur un an
---	--	---

LES LICENCIÉS

10 223 licences actives – 322 sur un an (– 3,1 %)	8 572 pratiquants – 346 sur un an (– 3,9 %)	1 293 licenciées 12,6 % de l'ensemble des licences
--	--	---

LES COMPÉTITIONS

300 équipes engagées + 35 sur un an (+ 13,2 %)	2 845 rencontres officielles réparties dans 81 poules	13 plateaux du football d'animation sur deux phases, U7 à U11
---	--	--

L'ARBITRAGE ET LA DISCIPLINE

131 arbitres licenciés 99 adultes et 32 jeunes	3,1 équipes par arbitre + 20 % en deux saisons	3 441 dossiers traités en discipline + 5,6 % sur un an
---	---	---

L'ENCADREMENT ET LA FORMATION

106 éducateurs fédéraux + 63 % en deux saisons	1 245 dirigeants et dirigeantes + 28 sur un an (+ 2,3 %)	81 pratiquants par éducateur fédéral contre 141 en 2023-2024
---	---	---

LA VIE DU DISTRICT

143 réunions de commissions dont 77 pour les instances juridiques	12 516 € de frais de déplacement 28 060 km parcourus	16 étapes du DOF Tour en 12 jours, avril 2026
--	---	--

1.2 L'évolution des licences sur trois saisons

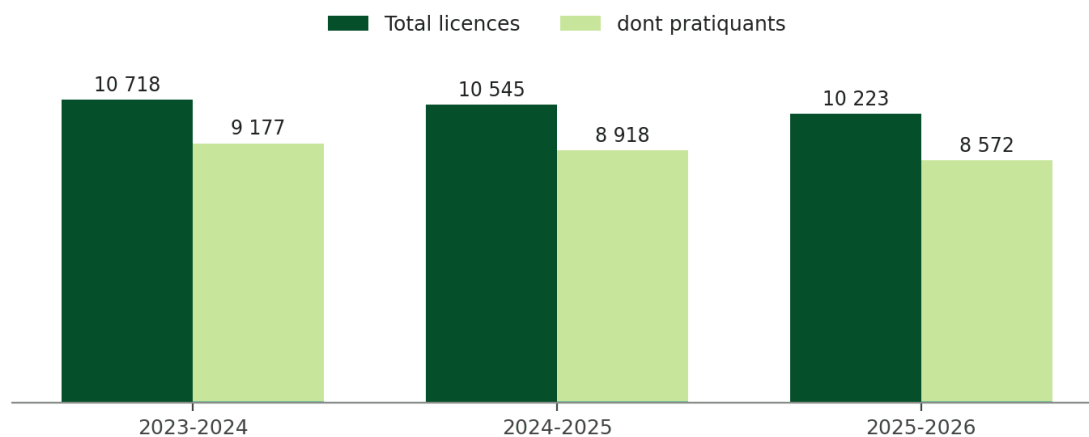


Figure 1 — Total des licences et part des pratiquants, saisons 2023-2024 à 2025-2026.

1.3 La composition du corps des licenciés

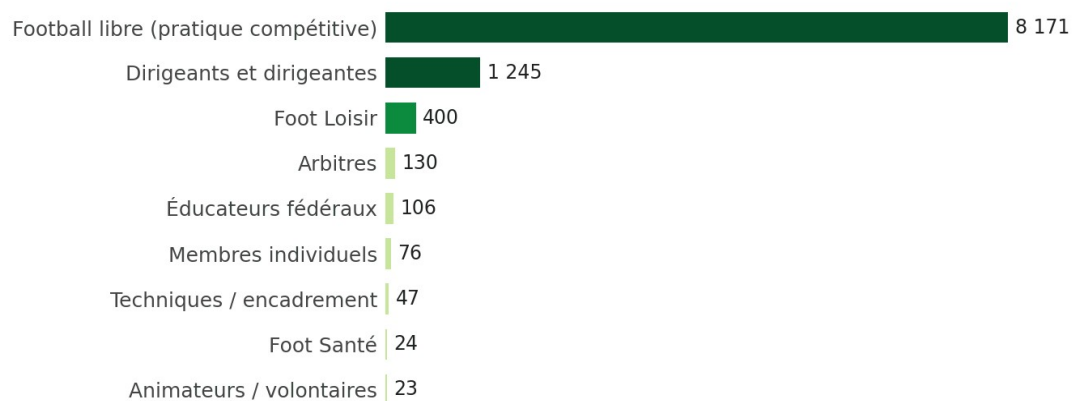


Figure 2 — Répartition des 10 223 licences actives par famille de licence, saison 2025-2026.

1.4 L'évolution des grandes pratiques

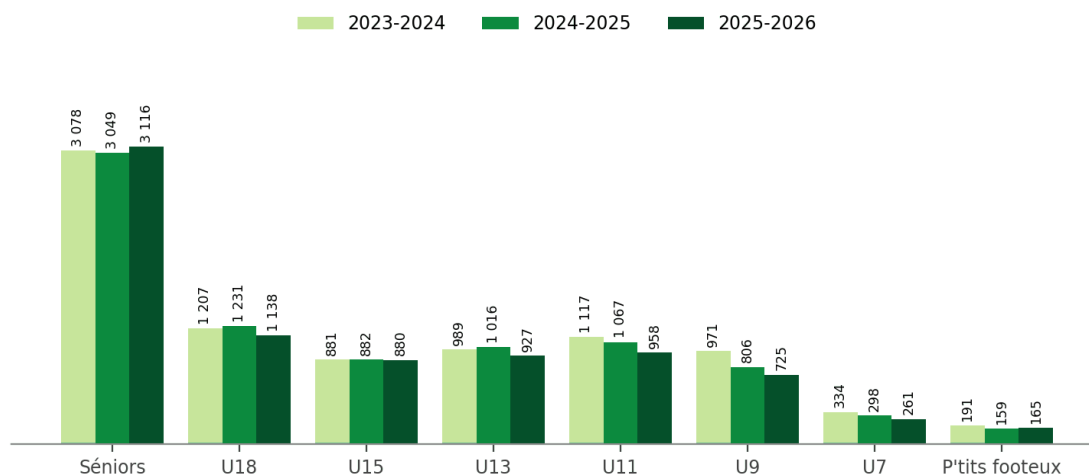


Figure 3 — Effectifs licenciés par catégorie de pratique, masculins et féminines réunis, sur trois saisons.

1.5 L'activité de compétition

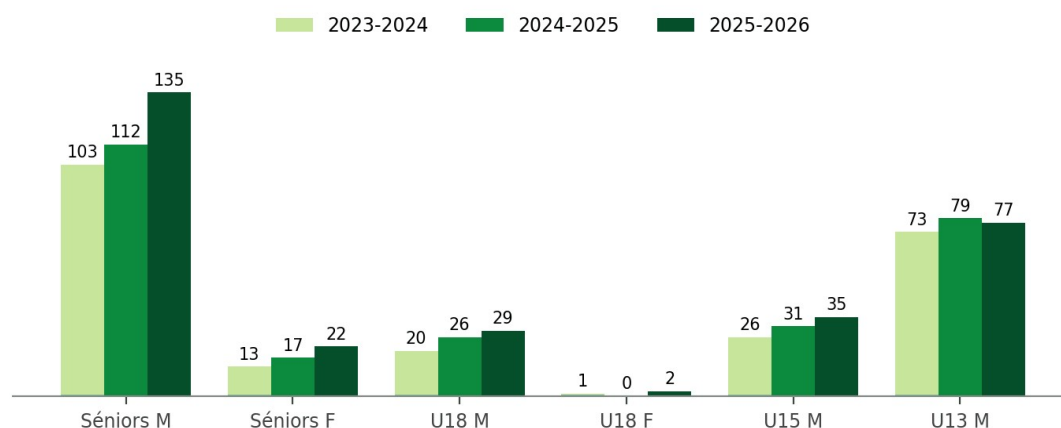


Figure 4 — Équipes engagées dans les compétitions du District, par catégorie et par saison. Les catégories sans engagement ne sont pas représentées.

LECTURE DU TABLEAU DE BORD

- La saison 2025-2026 combine deux mouvements en sens contraire : un recul continu du nombre de licenciés (– 3,1 % sur un an, – 4,6 % sur deux saisons) et une progression marquée du nombre d'équipes engagées en compétition départementale (+ 13,2 % sur un an, + 27,1 % sur deux saisons).
- Cette apparente contradiction traduit une recomposition de la pratique plutôt qu'un affaiblissement de l'activité : les clubs engagent davantage d'équipes, sur des formats plus réduits, dans un contexte de moindre disponibilité des effectifs.
- Le repli se concentre presque intégralement sur le football d'animation et les catégories féminines de jeunes ; les séniors, les vétérans et l'encadrement bénévole progressent.
- L'activité de compétition est considérable : 2 845 rencontres officielles réparties dans 81 poules, auxquelles s'ajoutent les plateaux du football d'animation, organisés sur deux phases pour les U7, U9 et U11.
- L'activité conduite sur le terrain est restée dense : 16 étapes du DOF Tour, une dizaine de plateaux de Foot Partagé, 12 rassemblements de détection, une trentaine de sessions de formation et deux créations d'événements.
- L'activité institutionnelle est dense : 143 réunions de commissions sur la saison, dont 77 pour les seules instances juridiques, et près de 28 100 kilomètres parcourus par les bénévoles pour un coût de 12 516 €.

2. Le maillage des clubs

Le District compte 83 clubs affiliés, implantés sur 72 communes du département. Ce maillage constitue la première caractéristique du football ornaïs : un tissu dense de structures de petite taille, très majoritairement rurales, dont l'équilibre repose sur le bénévolat local.

Onze communes accueillent plusieurs clubs, les principales concentrations se situant à Alençon (5 clubs), Argentan, Flers et La Ferté-Macé (3 clubs chacune). Le nombre moyen de licences par club s'établit à 123, mais cette moyenne recouvre des situations très contrastées, du club à équipe unique aux structures de plusieurs centaines de licenciés.

2.1 Répartition des clubs par niveau de compétition sénior

Niveau de la première équipe sénior	Clubs	Part
National 3	1	1,2 %
Régional 1	1	1,2 %
Régional 2	2	2,4 %
Régional 3	9	10,8 %
Départemental 1	7	8,4 %
Départemental 2	16	19,3 %
Départemental 3	20	24,1 %
Départemental 4	7	8,4 %
Autres engagements (Foot Loisir à 11, U18, U13)	4	4,8 %
Sans équipe sénior engagée	16	19,3 %
Total des clubs affiliés	83	100 %

Treize clubs, soit 15,7 % de l'effectif, évoluent au niveau régional ou national avec leur première équipe sénior. Cinquante clubs — 60,2 % — ont leur équipe fanion en championnat départemental, la Départementale 3 constituant le niveau le plus représenté avec 20 clubs.

Seize clubs n'engagent aucune équipe sénior. Cette catégorie regroupe des situations hétérogènes : structures dédiées à une pratique spécifique (Alliance Féminine Ornaise, Foot Loisir Fertois), groupements de jeunes, clubs en sommeil ou clubs dont les joueurs sont intégrés à une entente. Elle mérite un suivi attentif, car elle constitue l'indicateur le plus sensible de la fragilité du maillage.

2.2 L'accompagnement et la structuration des clubs

Le District a conduit sur la saison une politique d'accompagnement de proximité, dont les principaux éléments sont les suivants.

- Visites d'accompagnement personnalisé : sur la seconde partie de saison, les techniciens du District se sont rendus, à la demande des clubs, auprès de leurs équipes éducatives — intervention sur le terrain, apports pédagogiques en salle, échanges sur les difficultés rencontrées.
- Relais des dispositifs d'aide : Bourse aux Projets de la Ligue, Projets Sportifs Fédéraux 2026 de l'Agence Nationale du Sport, opération « Tablettes 2026 » pour l'équipement FMI, Pass'Sport, Atouts Normandie et Pass'Foot (trois séances d'essai gratuites).

- Don de matériel d'occasion aux clubs en fin de saison, dans une logique de seconde vie et d'économie pour les petites structures.

2.3 La labellisation des clubs

La labellisation fédérale constitue le principal outil de reconnaissance et de structuration des écoles de football. La Commission de labellisation s'est réunie deux fois sur la saison ; six labels ont été remis sur site, en présence d'élus du District et, le plus souvent, des élus municipaux.

Club	Label	Remise
ES Écouves	École de Foot Féminine Bronze et Jeunes Espoir	13 décembre 2025
US Mortagne	École de Foot Féminine Bronze	28 janvier 2026
AS Berd'huis	Jeunes Espoir	31 janvier 2026
FC Argentan	Jeunes Espoir	2 février 2026
Groupement Jeunesse FC	Jeunes Espoir	17 février 2026
US Alençon	Jeunes Élite	4 mars 2026

Trois nouvelles labellisations ont par ailleurs été obtenues pour la période 2026-2030 : le Label Féminines Bronze pour la Jeunesse FC, le Label Jeunes Espoir pour l'Avenir de Messei et le Label Jeunes Excellence pour le FC Argentan.

La progression dans les niveaux de label est le principal enseignement de la saison : le District compte désormais un Label Jeunes Élite, niveau le plus élevé de la démarche, et un Label Jeunes Excellence. Neuf clubs distincts sont concernés par une remise ou une obtention, soit un club affilié sur neuf, ce qui situe la marge de progression restante.

2.4 Les terrains et les installations

La Commission des terrains et des installations assure le classement des installations utilisées en compétition et le contrôle des éclairages. Elle gère 181 terrains classés.

Neuf visites de classement ont été conduites entre juillet 2025 et juillet 2026 : Carrouges et Saint-Mars-d'Égrenne en juillet 2025, Athis — Ségrie-Fontaine en octobre, Sai et Moulins-la-Marche en décembre, Rémalard-en-Perche, Saint-Martin-du-Vieux-Bellême et Saint-Symphorien-des-Bruyères en janvier 2026, La Ferté-Macé en juillet 2026.

Cinq situations restent en attente de classement. Deux relèvent d'une mise aux normes — zone de sécurité à Gouffern-en-Auge (Chambois), reclassement du terrain à 11 de Juvigny d'Andaine. Trois tiennent à l'absence de retour des communes : Rives d'Andaine, Alençon (trois terrains à 11 à la Plaine des Sports et un terrain à 8 à Jacques-Fould) et Argentan (stade Gérard-Saint).

Dix contrôles d'éclairage ont été réalisés : Berd'huis, La Selle-la-Forge, Saint-Georges-des-Groseillers, Rémalard-en-Perche, Messei, Flers 2, Coulonges-sur-Sarthe, Alençon Fould 2 et deux installations de La Ferté-Macé. Huit restent à programmer, dont trois rendez-vous déjà fixés pour septembre 2026 — Tourouvre-au-Perche le 21, Domfront le 22 et Le Theil le 23 — et deux échéances à tenir avant le 14 octobre 2026 (Alençon Fould 1) et le 7 novembre 2026 (L'Aigle). Le contrôle de Flers Haze 1 est suspendu au passage de l'éclairage métallique en LED.

Trois terrains inutilisés depuis plus de trois saisons sont proposés au retrait du classement : La Ferrière-aux-Étangs, le Foot 5 de La Lande-Patry et Saint-Paul. Le déclassement n'est pas définitif : sur les 73 terrains déjà déclassés, plusieurs peuvent être rouverts à la demande d'un club pour servir de terrain de repli. Deux clubs reprennent par ailleurs une activité : Valframbert et Saint-Hilaire-sur-Erre.

Cette activité n'apparaît pas dans le décompte des réunions de commissions du chapitre 9 : elle repose sur des visites sur site et sur des échanges avec les communes propriétaires des installations. C'est là que se situe le

principal point de friction : plusieurs dossiers de classement sont en attente depuis plus d'un an faute de signature municipale. Le Fonds d'Aide au Football Amateur demeure le levier mobilisable pour les travaux ; un dossier est en cours pour le Foot 5 de Mortagne-au-Perche.

CE QU'IL FAUT RETENIR — LES CLUBS

- 83 clubs affiliés sur 72 communes : un maillage territorial dense, très majoritairement rural.
- 60 % des clubs ont leur équipe fanion en championnat départemental ; 16 % au niveau régional ou national.
- 16 clubs n'engagent aucune équipe sénior : c'est le point de vigilance principal du maillage.
- Six remises de labels sur site et trois labellisations obtenues pour 2026-2030 attestent d'un travail de structuration engagé avec les clubs.
- 123 licences par club en moyenne, une moyenne peu représentative de la diversité réelle des structures.
- 181 terrains classés, neuf visites de classement et dix contrôles d'éclairage sur la saison ; cinq installations restent en attente de classement, faute de mise aux normes ou de retour des communes.

3. Les licenciés

3.1 Vue d'ensemble

Le District compte 10 223 licences actives au titre de la saison 2025-2026, dont 8 572 pratiquants. Le solde — 1 651 licences — correspond à l'encadrement bénévole et technique : dirigeants et dirigeantes, éducateurs fédéraux, arbitres, membres individuels et cadres techniques.

Sur un an, le District perd 322 licences (– 3,1 %) ; sur deux saisons, 495 licences (– 4,6 %). Le repli est plus prononcé sur les seuls pratiquants : – 346 en un an (– 3,9 %) et – 605 en deux saisons (– 6,6 %). Autrement dit, l'érosion porte sur la pratique, tandis que l'encadrement se maintient et progresse même légèrement.

Replacée sur quatre saisons, cette baisse s'apparente davantage à un retour de niveau qu'à une érosion linéaire. L'état détaillé des licences enregistrées donne 10 118 licences en 2022-2023, 10 797 en 2023-2024, 10 601 en 2024-2025 et 10 259 en 2025-2026 : la saison 2023-2024 constitue le point haut de la période, et le niveau actuel demeure supérieur de 140 licences à celui de 2022-2023.

Indicateur	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Évol. 1 an
Total des licences actives	10 718	10 545	10 223	– 322
dont pratiquants	9 177	8 918	8 572	– 346
dont encadrement et dirigeants	1 541	1 627	1 651	+ 24
Licences par club (83 clubs)	129	127	123	– 4

3.2 Le détail par année d'âge

Le tableau ci-dessous détaille les effectifs du football libre par année d'âge, des vétérans à l'U6, en distinguant pour chacune la pratique masculine et la pratique féminine. Cette granularité, plus fine que celle des catégories de compétition, permet de situer précisément les mouvements d'effectifs.

Année d'âge	Masculins	Féminines	Total 25-26	Total 24-25	Évol. 1 an	Évol. 3 ans
Vétérans	722	—	722	707	+ 15	+ 105
Séniors	1 775	394	2 169	2 128	+ 41	+ 14

Année d'âge	Masculins	Féminines	Total 25-26	Total 24-25	Évol. 1 an	Évol. 3 ans
Séniors U20	188	28	216	215	+ 1	+ 23
U19	200	34	234	227	+ 7	+ 30
U18	264	52	316	332	- 16	+ 13
U17	260	59	319	353	- 34	- 22
U16	247	56	303	343	- 40	- 31
U15	336	78	414	428	- 14	+ 11
U14	382	84	466	454	+ 12	+ 68
U13	407	60	467	516	- 49	+ 33
U12	391	69	460	500	- 40	+ 27
U11	453	57	510	513	- 3	+ 12
U10	410	38	448	554	- 106	- 34
U9	336	33	369	447	- 78	- 99
U8	325	31	356	359	- 3	- 92
U7	250	11	261	298	- 37	- 62
U6	149	16	165	159	+ 6	+ 2
Total football libre	7 095	1 100	8 195	8 533	- 338	- 2

L'évolution sur trois saisons compare la saison 2025-2026 à la saison 2022-2023. Le décompte porte sur l'ensemble des licences de football libre enregistrées, supérieur de 24 unités (0,3 %) au total des licences actives figurant au point 3.3. La catégorie vétérans ne comporte aucune licence féminine.

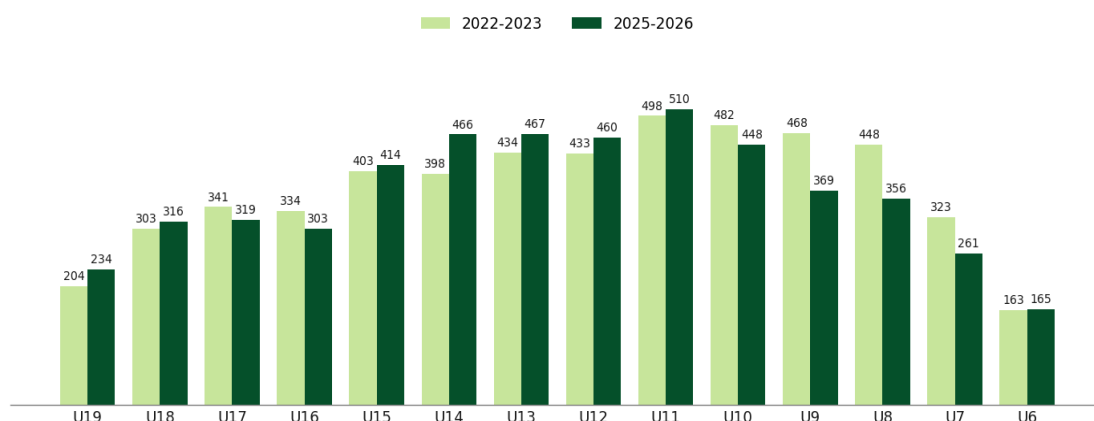


Figure 5 — Effectifs licenciés par année d'âge, de l'U19 à l'U6 : comparaison entre la saison 2022-2023 et la saison 2025-2026.

La lecture par année d'âge fait apparaître ce que les catégories de compétition masquaient. Sur trois saisons, le football libre est stable — 8 195 licences contre 8 197 en 2022-2023 — mais cette stabilité recouvre deux mouvements de sens contraire. Les années d'âge U7 à U10 perdent 287 licences, tandis que les années U11 à U19 en gagnent 190 et les vétérans 105.

Le premier mouvement est un effet de cohorte : les fortes générations de 2022-2023, alors en U8 et U9, sont aujourd'hui en U11, U12 et U13, ce qui explique les gains de ces années d'âge — + 68 en U14, + 33 en U13, + 27 en U12. Le second est un tarissement de l'entrée : l'U7 perd 62 licences en trois saisons et l'U8 92, sans qu'aucune génération vienne les remplacer. L'U6 fait exception, avec 165 licences et une légère progression : la porte d'entrée fonctionne, ce sont les deuxième et troisième années de pratique qui décrochent.

Chez les féminines, les effectifs les plus fournis se situent en U14 (84 licenciées) et en U15 (78), alors que les U16 à U18 n'en totalisent que 167 — un décrochage qui recoupe le constat de la Commission de féminisation sur l'absence d'offre de pratique départementale dans ces catégories.

3.3 Les autres familles de licence

Famille de licence	2023-24	2024-25	2025-26	Évol. 1 an	Évol. 2 ans
Football libre (pratique compétitive)	8 747	8 498	8 171	- 327	- 576
Foot Loisir	426	416	400	- 16	- 26
Foot Santé	0	25	24	- 1	+ 24
Licence fédérale	4	4	1	- 3	- 3
Total des pratiquants	9 177	8 918	8 572	- 346	- 605
Dirigeants	996	1 023	1 052	+ 29	+ 56
Dirigeantes	174	194	193	- 1	+ 19
Éducateurs fédéraux	65	98	106	+ 8	+ 41
Arbitres (toutes catégories)	139	133	131	- 2	- 8
Membres individuels	59	71	76	+ 5	+ 17
Cadres techniques	51	56	47	- 9	- 4
Animateurs	53	21	18	- 3	- 35
Volontaires	4	6	5	- 1	+ 1
Total des licences	10 718	10 545	10 223	- 322	- 495

3.4 Où se situent les évolutions

La représentation ci-dessous isole, pour chaque catégorie et pour chaque sexe, la variation entre la saison 2024-2025 et la saison 2025-2026. Elle fait apparaître une structure d'évolution nette : les séniors progressent, toutes les catégories de jeunes reculent à l'exception des U15 masculins, et le repli s'aggrave à mesure que l'on descend vers les catégories de formation.

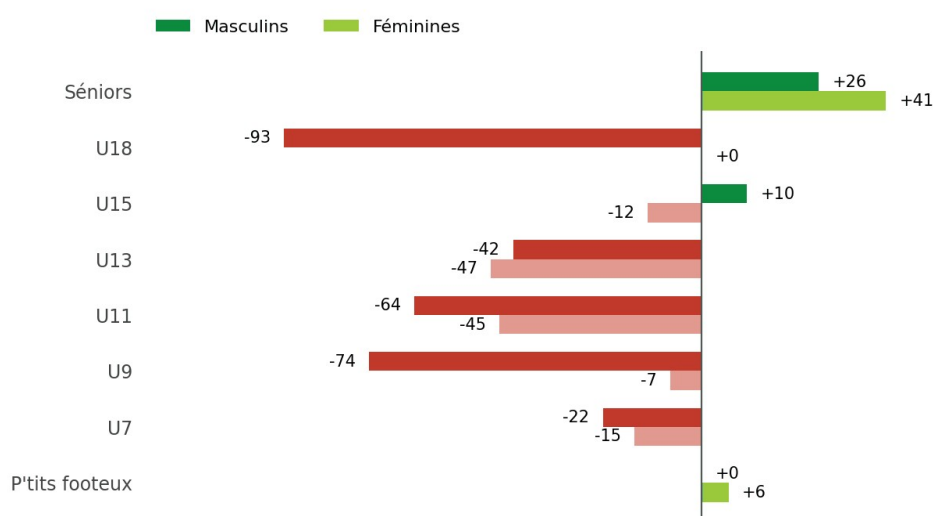


Figure 6 — Variation des effectifs par catégorie et par sexe entre 2024-2025 et 2025-2026.

Deux catégories font exception au mouvement général : les séniors, qui progressent dans les deux pratiques (+ 26 masculins, + 41 féminines), et les p'tits footaux, stables chez les garçons et en légère hausse chez les filles (+ 6). Le point d'entrée dans le football tient donc, ce sont les étages intermédiaires qui se vident.

3.5 Le football d'animation : le point de vigilance principal

Le football d'animation, qui regroupe les catégories U11, U9, U7 et p'tits footaux, passe de 2 613 licenciés en 2023-2024 à 2 330 en 2024-2025, puis à 2 109 en 2025-2026. La perte est de 221 licenciés en un an et de 504 en deux saisons, soit - 19,3 %. Aucun autre segment ne connaît un repli d'une telle ampleur.

Année d'âge	Masculins	Féminines	Total 25-26	Total 24-25	Total 23-24	Évol. 2 ans
U11	453	57	510	513	561	- 51 (- 9,1 %)
U10	410	38	448	554	556	- 108 (- 19,4 %)
U9	336	33	369	447	523	- 154 (- 29,4 %)
U8	325	31	356	359	448	- 92 (- 20,5 %)
U7	250	11	261	298	334	- 73 (- 21,9 %)
U6	149	16	165	159	191	- 26 (- 13,6 %)
Total	1 923	186	2 109	2 330	2 613	- 504 (- 19,3 %)

Ce recul appelle une lecture attentive, car il conditionne l'ensemble de la pyramide des licences à horizon de cinq à dix ans. Trois observations méritent d'être relevées.

- Le repli n'est pas uniforme selon l'âge. Les p'tits footaux se maintiennent exactement au niveau de la saison précédente chez les garçons (149 licenciés) et progressent chez les filles (16 contre 10). Le point d'entrée dans le football tient donc.
- Le décrochage se concentre sur trois années d'âge. L'U9 perd 154 licenciés en deux saisons, soit 29,4 % de son effectif, l'U10 en perd 108 et l'U8 92. À elles seules, ces trois années expliquent 70 % du repli du football d'animation. L'U11, au contraire, se stabilise (- 3 licenciés sur un an).
- La pratique féminine recule plus vite encore en proportion : 186 licenciées contre 274 deux saisons plus tôt, soit - 32,1 %. Les U7 féminines passent de 26 à 11 licenciées et les U11 féminines de 143 à 95.

Sur quatre saisons, le football d'animation reste inférieur de 273 licenciés à son niveau de 2022-2023 (2 382). Le repli n'est donc pas seulement un retour après le pic de 2023-2024.

Le maintien du niveau d'entrée indique que l'attractivité initiale du football n'est pas en cause. C'est la fidélisation entre le U7 et le U11 qui se dégrade. Cette observation oriente directement les leviers d'action : qualité de l'encadrement des plateaux, régularité de l'offre le samedi matin, accompagnement des clubs les moins structurés et continuité entre la découverte et l'entrée en compétition. Elle donne également leur pleine portée à deux initiatives conduites cette saison : la création de la matinée « TIFOOT'EUX », destinée aux enfants dès quatre ans, et le maintien d'une offre de plateaux dense sur les deux phases.

3.6 Le football féminin

Le District compte 1 100 pratiquantes licenciées en 2025-2026, contre 1 177 la saison précédente et 1 244 deux saisons plus tôt. En ajoutant les 193 dirigeantes, la population féminine s'élève à 1 293 licenciées, soit 12,6 % de l'ensemble des licences — contre 13,0 % en 2024-2025 et 13,2 % en 2023-2024.

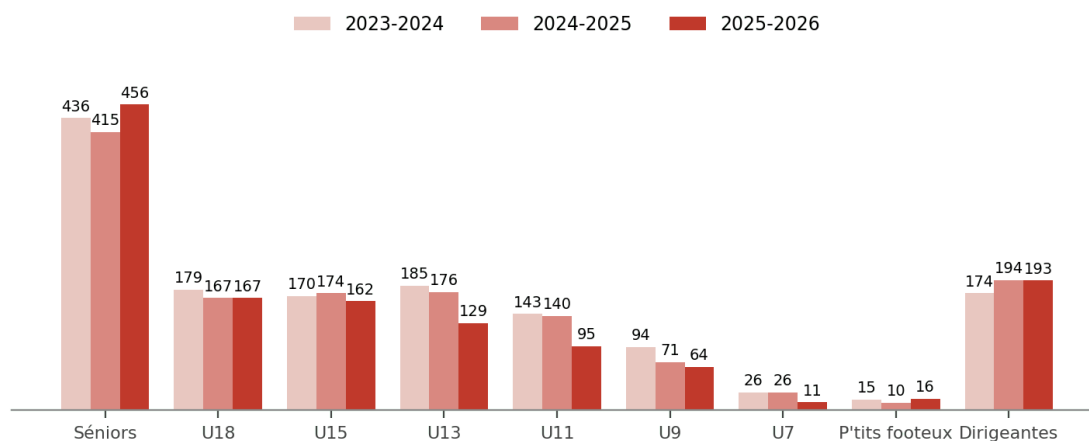


Figure 7 — Effectifs féminins par catégorie de pratique sur trois saisons.

L'analyse par catégorie révèle une situation à deux vitesses. Les séniors progressent nettement, avec 456 licenciées contre 415, soit + 41 en un an (+ 9,9 %) : c'est l'une des plus fortes progressions relatives de la saison, tous segments confondus. Les U18 se maintiennent exactement à 167 licenciées et les p'tites footeuses gagnent 6 licenciées.

À l'inverse, toutes les catégories intermédiaires reculent, et d'autant plus fortement qu'elles sont jeunes : - 12 chez les U15, - 47 chez les U13 (- 26,7 %), - 45 chez les U11 (- 32,1 %), - 7 chez les U9 et - 15 chez les U7, catégorie qui ne compte plus que 11 licenciées contre 26 deux saisons plus tôt.

Cette configuration est préoccupante à moyen terme : la dynamique sénior actuelle repose sur des générations formées lors des saisons antérieures. Sans redressement du vivier de jeunes joueuses, la progression du football féminin sénior ne pourra se poursuivre au-delà de deux à trois saisons. Les actions conduites au titre de la féminisation, détaillées au chapitre 7, doivent donc être appréciées à l'aune de cet enjeu de vivier.

3.7 Séniors et vétérans : le seul segment en croissance

La catégorie sénior au sens large — séniors, U20 et vétérans, hommes et femmes — regroupe 3 117 licenciés en 2025-2026, contre 3 053 la saison précédente et 3 081 deux saisons plus tôt. C'est le seul grand segment de pratique en progression sur un an (+ 64, soit + 2,1 %).

Dans le détail, les séniors masculins s'établissent à 1 775 licenciés (+ 8), les U20 à 188 (+ 3), les vétérans à 722 (+ 15) et les séniors féminines à 394 (+ 33), auxquelles s'ajoutent 62 licenciées U19F et U20F. La progression des vétérans, continue depuis quatre saisons (617 en 2022-2023, 722 aujourd'hui, soit + 17,0 %), constitue une évolution structurelle du football ornaï : le maintien dans la pratique après 35 ans devient un débouché durable.

3.8 La dynamique de renouvellement

Au-delà des volumes, la répartition entre licences renouvelées ou mutées et nouvelles licences éclaire la capacité du District à se renouveler.

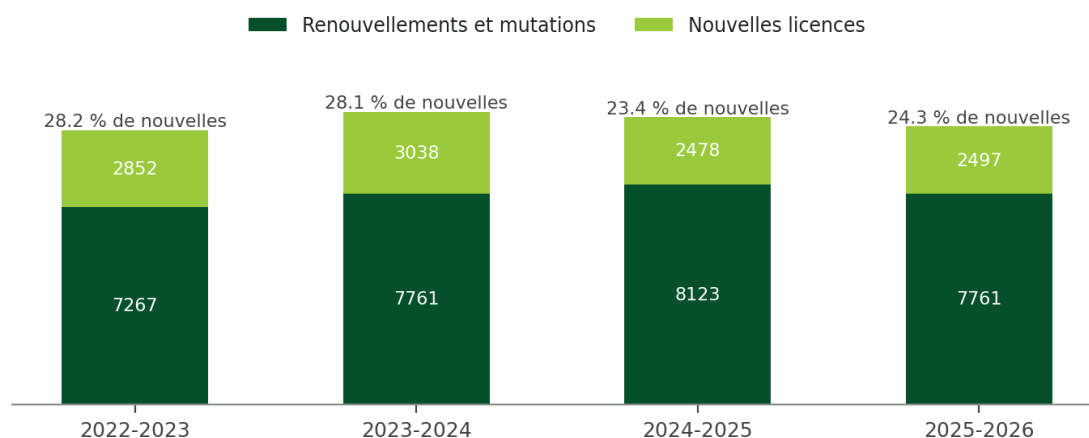


Figure 8 — Répartition entre renouvellements-mutations et nouvelles licences, sur quatre saisons.

La saison 2025-2026 enregistre 2 497 nouvelles licences, soit 24,3 % du total. Ce taux progresse légèrement par rapport à 2024-2025 (23,4 %) mais reste très en deçà des niveaux observés en 2022-2023 et 2023-2024, où les nouvelles licences représentaient plus de 28 % de l'ensemble.

Le décrochage intervenu en 2024-2025 est l'élément déterminant : le District a perdu près de 560 nouvelles licences par rapport à la saison 2023-2024, sans que ce niveau ait été retrouvé depuis. Le repli global des effectifs ne résulte donc pas d'une dégradation de la fidélisation — le volume de renouvellements reste stable, à 7 762 comme en 2023-2024 — mais bien d'un affaiblissement du flux d'entrée.

La part des créations décroît régulièrement avec l'âge : 99 % des licences U6 sont des premières licences, 58 % en U7, 41 % en U8, 28 % en U9, 22 % en U10 et 15 % en U11. À partir de l'U12, le renouvellement devient la règle. Ce profil confirme que le recrutement se joue presque intégralement sur les trois premières années de pratique, et qu'une génération non captée avant l'U9 ne se rattrape pas ensuite.

Ce diagnostic oriente les priorités : c'est le recrutement de nouveaux licenciés, et non la rétention des licenciés existants, qui constitue le levier principal de redressement. Il conforte les dispositifs d'attractivité relayés par le District — Pass'Foot, Pass'Sport, séances d'essai gratuites — et justifie de renforcer les actions de première découverte.

3.9 L'encadrement bénévole et technique

Alors que les effectifs de pratiquants reculent, l'encadrement se renforce. Le District compte 1 245 dirigeants et dirigeantes (+ 28 en un an, + 75 en deux saisons) et 106 éducateurs fédéraux (+ 8 en un an, + 41 en deux saisons, soit une progression de 63 % depuis 2023-2024).

La progression du nombre d'éducateurs fédéraux est l'un des résultats les plus significatifs de la période. Elle est le produit direct de l'effort de formation conduit par le District, détaillé au chapitre 8. Le ratio d'encadrement s'améliore mécaniquement : on compte un éducateur fédéral pour 81 pratiquants en 2025-2026, contre un pour 141 en 2023-2024. Les femmes représentent 15,5 % des dirigeants licenciés.

Une réserve doit toutefois être signalée : le nombre de licences « animateur » chute de 53 en 2023-2024 à 18 en 2025-2026. Elle correspond vraisemblablement à un report de qualification vers la licence d'éducateur fédéral plutôt qu'à une perte d'encadrants.

CE QU'IL FAUT RETENIR — LES LICENCIÉS

- 10 223 licences actives, en recul de 3,1 % sur un an et de 4,6 % sur deux saisons ; 8 572 pratiquants (– 3,9 %).
- Le football d'animation concentre le repli : – 504 licenciés en deux saisons (– 19,3 %), dont la moitié sur la seule catégorie U9 (– 25,3 %). Les p'tits footeux se maintiennent : c'est donc la fidélisation entre le U7 et le U11, et non l'attractivité initiale, qui est en cause.
- Le football féminin recule globalement (12,6 % des licences contre 13,2 % il y a deux ans), mais les séniors

progressent de 9,9 % et les U18 se maintiennent ; le repli porte sur les U13, U11 et U7.

- Les séniors et les vétérans constituent le seul grand segment en croissance (+ 2,1 %), portés par une progression continue des vétérans (+ 17 % en trois saisons).
- Le repli provient du flux d'entrée, non de la fidélisation : les renouvellements sont stables à 7 762, mais les nouvelles licences restent inférieures de 18 % à leur niveau de 2023-2024.
- L'encadrement se renforce : 1 245 dirigeants (+ 28) et 106 éducateurs fédéraux (+ 8), soit un éducateur pour 81 pratiquants contre un pour 141 il y a deux saisons.

4. Les compétitions

L'organisation des compétitions constitue le premier poste d'activité du District, du football d'animation aux séniors, en salle comme sur herbe. Ce chapitre présente d'abord la mesure quantitative des engagements, puis le déroulement des compétitions par catégorie et les palmarès de la saison.

4.1 Les équipes engagées

Le District a enregistré 300 engagements d'équipes dans ses compétitions au titre de la saison 2025-2026, émanant de 68 clubs. C'est 35 équipes de plus que la saison précédente (+ 13,2 %) et 64 de plus qu'en 2023-2024 (+ 27,1 %). Le nombre de clubs engagés progresse également, de 63 à 68 en deux saisons.

Catégorie	2023-24	2024-25	2025-26	Évol. 1 an	Évol. 2 ans
Séniors masculins	103	112	135	+ 23	+ 32
Séniors féminines	13	17	22	+ 5	+ 9
U18 masculins	20	26	29	+ 3	+ 9
U18 féminines	1	0	2	+ 2	+ 1
U15 masculins	26	31	35	+ 4	+ 9
U13 masculins	73	79	77	- 2	+ 4
Total des équipes engagées	236	265	300	+ 35	+ 64
Clubs engagés	63	65	68	+ 3	+ 5
Équipes par club engagé	3,7	4,1	4,4	+ 0,3	+ 0,7

Les catégories U15 féminines, U13 féminines et les catégories du football d'animation n'apparaissent pas dans ce tableau : les premières n'ont donné lieu à aucun engagement d'équipe sur les trois saisons, les secondes relevant d'une organisation en plateaux et non en championnat.

La progression est portée en premier lieu par les séniors masculins, qui gagnent 23 équipes en une saison, soit près des deux tiers de la hausse totale. Cette évolution est directement imputable à la création du championnat sénior masculin à 8, annoncée le 27 août 2025 pour répondre aux difficultés d'effectifs rencontrées par les clubs ruraux. Le format à effectif réduit permet à des clubs qui ne pouvaient plus aligner une équipe supplémentaire à 11 de maintenir une offre de pratique.

La même logique se retrouve chez les séniors féminines, dont les engagements passent de 13 à 22 en deux saisons grâce à la coexistence des formats à 11 et à 8 : + 69 % sur deux ans, en cohérence avec la hausse des licenciées séniors. Les catégories de jeunes évoluent plus modestement, les U13-U12 étant la seule catégorie en repli.

Il convient de souligner la portée réelle de cette progression : le nombre d'équipes augmente alors même que le nombre de licenciés diminue. Le rapport entre les deux grandeurs est passé de 38,9 licenciés par équipe engagée en 2023-2024 à 34,1 en 2025-2026. Les clubs constituent davantage d'équipes avec moins de joueurs, ce qui traduit une adaptation réussie aux formats réduits mais accroît mécaniquement les besoins d'organisation : davantage de rencontres à programmer, de terrains à mobiliser et, surtout, d'arbitres à désigner.

Nombre d'équipes engagées	Clubs	Part des clubs engagés
7 équipes et plus	19	27,9 %
4 à 6 équipes	18	26,5 %
2 à 3 équipes	18	26,5 %
1 seule équipe	13	19,1 %
Total des clubs engagés	68	100 %

Trente-quatre clubs sur 68 augmentent le nombre de leurs engagements par rapport à la saison précédente, 27 le maintiennent et 7 seulement le réduisent : la dynamique est largement partagée. Treize clubs n'engagent qu'une seule équipe et constituent le segment le plus exposé. Le détail complet figure en annexe 2.

4.2 Les rencontres organisées

Le District a organisé 2 845 rencontres officielles au cours de la saison, réparties dans 81 poules de championnat, de coupe et de challenge. Ce décompte couvre l'ensemble des compétitions gérées par le centre de gestion départemental, du football à 11 au football à 8, des séniors aux U13. Il ne comprend pas les plateaux du football d'animation, dont l'organisation relève d'une logique différente et qui font l'objet du point 4.3.

La première rencontre de la saison s'est disputée le 6 septembre 2025 et la dernière le 14 juin 2026, soit une amplitude de dix mois.

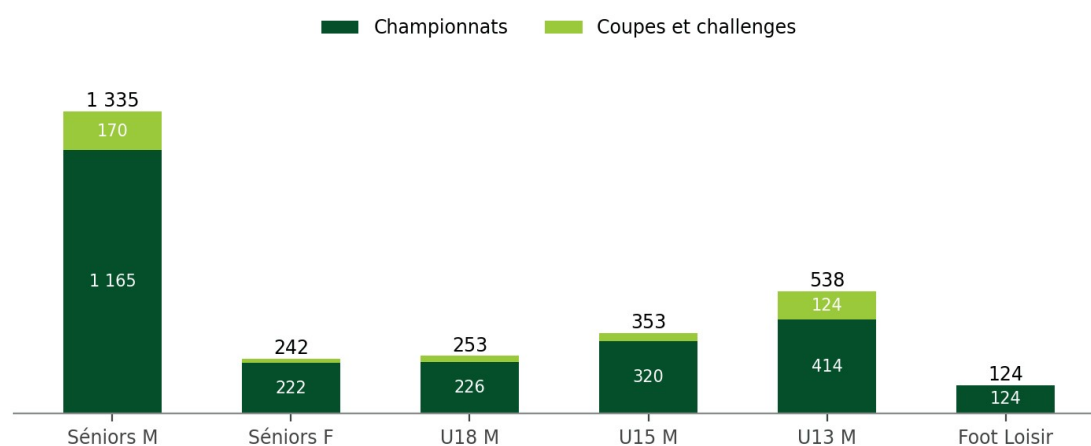


Figure 9 — Rencontres officielles par catégorie, championnats et coupes distingués.

Catégorie	Championnats	Coupes	Total	Équipes engagées	Rencontres par équipe
Séniors masculins	1 165	170	1 335	135	19,8
Séniors féminines	222	20	242	22	22,0
U18 masculins	226	27	253	31	16,3
U15 masculins	320	33	353	35	20,2
U13 masculins	414	124	538	77	14,0
Foot Loisir	124	—	124	—	—

Catégorie	Championnats	Coupes	Total	Équipes engagées	Rencontres par équipe
Total	2 471	374	2 845	300	18,1

Les catégories U18 féminines, U15 féminines et U13 féminines n'apparaissent pas : elles n'ont donné lieu à aucune rencontre inscrite au calendrier départemental, les équipes concernées évoluant en entente ou au niveau régional.

Les séniors masculins représentent à eux seuls 47 % des rencontres organisées, ce qui correspond à leur poids dans les engagements. Les coupes et challenges — 374 rencontres, soit 13 % du total — ajoutent une charge d'organisation significative, en particulier chez les U13 où les quatre tours du Challenge inscrits au calendrier représentent 124 rencontres, soit près d'un quart de l'activité de la catégorie.

Rapporté au nombre d'équipes engagées, chaque équipe a disputé en moyenne 18,1 rencontres officielles sur la saison. Deux écarts méritent d'être relevés : les séniors féminines sont les mieux dotées, avec 22 rencontres par équipe, résultat de la coexistence des formats à 11 et à 8 et des coupes dédiées ; à l'inverse, les U13 n'atteignent que 14 rencontres par équipe et les U18 16,3, du fait d'un format en deux phases avec reconfiguration des groupes à mi-saison.

4.3 Le rythme de la saison

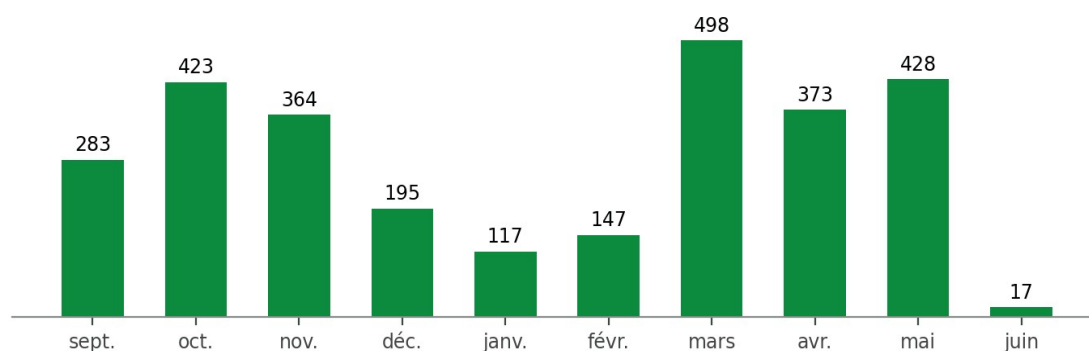


Figure 10 — Répartition mensuelle des 2 845 rencontres officielles.

La distribution mensuelle fait apparaître un calendrier très contrasté. Deux pics dominant : mars 2026 (498 rencontres) et mai 2026 (428), auxquels s'ajoute octobre 2025 (423). À l'inverse, la période de décembre à février est nettement creusée, avec un minimum de 117 rencontres en janvier 2026.

Ce creux hivernal n'est pas seulement saisonnier : il reflète directement les intempéries et les arrêtés municipaux qui ont conduit aux reports collectifs de novembre 2025, janvier et février 2026, décrits au point 4.11. Le rattrapage s'est opéré au printemps, ce qui explique la densité de mars — mois durant lequel le District a organisé en moyenne 16 rencontres par jour, dimanches compris.

Cette concentration a une conséquence directe sur l'arbitrage : c'est au printemps, lorsque le corps arbitral est le plus sollicité, que les besoins de désignation sont les plus tendus. Le rapprochement avec les données du chapitre 5 — 99 arbitres adultes pour 300 équipes — donne la mesure de la contrainte.

4.4 Séniors, féminines et vétérans

- Championnats séniors masculins de la Départementale 1 à la Départementale 4, avec parution des groupes en août 2025.
- Création d'un championnat sénior masculin à 8, annoncée le 27 août 2025 : réponse directe aux difficultés d'effectifs en milieu rural, dont l'effet quantitatif est mesuré au point 4.1.

- Championnats séniors féminines à 11 et à 8, avec une rentrée du football féminin organisée des sénières aux U9F.
- Barrages d'accession à la Départementale 3 : demi-finale le 31 mai 2026, finale le 18 juin 2026.
- Compétition vétérans : Coupe Vétérans – Challenge Bigeon, tour préliminaire fin mars.

4.5 Les jeunes — U18 et U15

- Publication des groupes U18 et U15 en août 2025, puis reconfiguration des groupes pour la phase 2 en janvier 2026 dans le cadre du « projet jeunes ».
- Coupe de l'Orne U18 – Cuisine Schmidt et Coupe de l'Orne U15 : tours qualificatifs de printemps, huitièmes en mai, demi-finales début juin, finales lors du week-end des Coupes ornaïses.

4.6 Le football d'animation — U13, U11, U9, U7 et p'tits foots

Le District a piloté sur deux phases l'ensemble des pratiques des plus jeunes, avec un calendrier de reprise arrêté dès le 24 août 2025 par la Commission du Football d'Animation.

- U13 : deux journées de brassage en septembre, puis championnat de plateaux.
- Challenge U13 : six tours qualificatifs de septembre 2025 à février 2026, avec épreuve de jonglerie et quiz, puis Festival Pitch U13 Garçons et Filles et Challenge U13B les 28 et 29 mars 2026, et finales U13C le 2 mai à Mortagne.
- U11 : deux journées de brassage en septembre, puis plateaux répartis par niveaux sur deux phases.
- Challenge U11 : cinq tours qualificatifs d'octobre 2025 à mars 2026, puis finales départementales réparties en trois niveaux — U11C le 2 mai à Mortagne, U11A et U11B à Flers en juin.
- U9 et U7 : plateaux organisés en deux phases (première phase à partir des 27 septembre et 4 octobre 2025, seconde phase à partir du 7 mars 2026), animés par les clubs supports.
- P'tits foots : matinée « TIFOOT'EUX » du 30 mai 2026 à Condé-sur-Sarthe, première édition destinée aux enfants dès quatre ans et aux sections baby des clubs.

L'ampleur de cette organisation mérite d'être précisée, car elle n'apparaît dans aucun décompte de rencontres. Le football d'animation fonctionne par plateaux, avec une répartition par groupes géographiques renouvelée à chaque phase.

Catégorie	Groupes phase 1	Groupes phase 2	Plateaux	Organisation
U11	—	9 poules sur 3 niveaux	7 journées en phase 2	Samedi matin
U9	—	9 groupes	2 phases	Samedi matin
U7	7 groupes	7 groupes	6 plateaux en phase 1	Samedi matin ou mercredi après-midi

La phase 1 des plateaux U7 a réuni 57 équipes réparties en sept groupes — cinq le samedi matin, deux le mercredi après-midi — sur six plateaux échelonnés du 4 octobre 2025 au 31 janvier 2026, dont le Festi-Foot Halloween des 11 et 15 octobre. La phase 2, ouverte le 7 mars 2026, a maintenu sept groupes en U7, porté les U9 à neuf groupes et organisé les U11 en neuf poules réparties sur trois niveaux — une poule de niveau 1, quatre de niveau 2 et quatre de niveau 3.

À titre d'illustration, la poule A de niveau 1 en U11 a regroupé dix équipes sur sept journées, du 7 mars au 30 mai 2026, soit trente-cinq rencontres pour cette seule poule. Rapportée aux neuf poules U11 et aux seize groupes U7 et U9 de la seconde phase, l'organisation du football d'animation représente un volume de rencontres du même ordre que celui des championnats séniors — mais sans apparaître dans les statistiques de compétition, puisque les plateaux ne donnent pas lieu à un enregistrement individualisé des matchs.

Deux évolutions d'organisation sont à signaler. La Feuille de Match Informatisée a été généralisée à l'ensemble des plateaux et challenges, avec une saisie exigée avant le lundi 12h00 et un régime de pénalités. Et à compter de la saison 2026-2027, les calendriers des catégories U7 à U9 ne seront plus adressés par le District mais directement téléchargeables depuis Footclubs.

La Commission du Football d'Animation s'est réunie quatre fois en formation plénière — les 25 août 2025, 26 janvier, 23 mars et 27 avril 2026 — et dix-neuf fois en formation restreinte pour le suivi opérationnel des plateaux et des challenges. La première séance a fixé le calendrier, les dates des journées événementielles et des réunions de secteur, validé les règlements des Challenges U11 et U13 et révisé le barème des points de bonus. Les séances suivantes ont porté sur les tirages au sort des challenges, retransmis en direct sur la page du District, et sur l'organisation des finales.

Trois évolutions pédagogiques ont été engagées : la relance de l'expérimentation du football à 6 en U9, la participation à l'expérimentation fédérale du défi jonglerie en U11 de septembre à novembre 2025 — la Ligue de Normandie et le District de l'Orne figurant parmi les territoires tests — et la préparation du projet de la Direction Technique Nationale pour les catégories U7 à U13, à mettre en œuvre sur les deux prochaines saisons.

Un travail d'harmonisation régionale des challenges a été conduit avec les cinq districts normands. Deux formats coexistent aujourd'hui : le format « jour de coupe », en plateaux de quatre équipes à élimination directe, en Seine-Maritime et dans l'Eure ; le format « échiquier », à plusieurs tours, dans la Manche, le Calvados et l'Orne, l'Orne étant le seul district à y avoir associé les épreuves de jonglerie. L'objectif est d'aboutir à un format commun tenant compte des particularités départementales.

La commission relève enfin la raréfaction des scores très déséquilibrés en plateaux et journées U13, effet direct de la répartition par niveaux, et confirme la fréquentation de la première matinée « Ti'Footeux » du 30 mai 2026 à Condé-sur-Sarthe : une dizaine de clubs et une quarantaine d'enfants.

4.7 Le futsal

Le futsal a constitué l'un des temps forts de la saison, avec un cycle complet d'engagements, de plateaux et de finales, et l'accueil des finales régionales à Flers.

- Ouverture des engagements le 25 septembre 2025, clôture le 18 novembre.
- Plateaux futsal de Noël U7, U9 et U9F/U11F en décembre, puis plateaux U7, U9F/U11F et U11 en janvier.
- Coupes de l'Orne Futsal : premier tour les 13 et 14 décembre 2025 (U15, U18, séniors féminines), calendrier complet publié le 2 janvier 2026.
- Journée de finales départementales à Flers les 28 février et 1er mars 2026 : huit finales enchaînées sur deux jours.
- Finales régionales accueillies à Flers les 4 et 5 avril 2026, avec six clubs ornaix représentants du District.

4.8 Palmarès des finales Futsal (Flers, 28 février – 1er mars 2026)

Catégorie	Vainqueur	Finaliste
Séniors masculins	FC Carrouges	FC Flers
Séniors féminines	FC Argentan	FC Hauts du Perche
U18 masculins	JS Tinchebray	FC Flers
U18 féminines	FC Flers	FCP Aiglon
U15 masculins	AS Courteille	Jeunesse FC
U15 féminines	US Athis	FC Flers
U13 masculins	US Alençon	FC Argentan
U13 féminines	US Alençon	OC Briouze

4.9 Palmarès des Coupes ornaïses

Les finales des Coupes ornaïses se sont déroulées les 13, 14 et 15 juin 2026, accueillies par la Jeunesse Fertoise Bagnoles, après une réunion de préparation organisée avec les clubs finalistes le 8 juin.

Épreuve	Vainqueur	Catégorie
Challenge Conseil Départemental Joël Leprovost	US Mortagne	Séniors M
Coupe Le Buisson – Trophée Portier	Jeunesse Fertoise Bagnoles	Séniors M
Coupe Sillière	AS Mont d'Andaine	Séniors M
Coupe Vétérans – Challenge Bignon	ESP Condé-sur-Sarthe	Séniors M
Coupe Féminines à 11	Entente FCP Aiglon / US Le Sap	Séniors F
Coupe Féminines à 8	Avenir St Germain du Corbéis	Séniors F
Coupe de l'Orne U18 – Cuisine Schmidt	US Alençon	U18 M
Coupe de l'Orne U15	US Mortagne	U15 M

4.10 Les clubs ornaïses dans les compétitions régionales et nationales

Le District a assuré tout au long de la saison le suivi et la valorisation du parcours des clubs ornaïses engagés au-delà du département.

- Coupe de France Crédit Agricole : cinq clubs ornaïses encore en lice au 4^e tour ; l'US Alençon a poursuivi son parcours jusqu'au 6^e tour.
- Coupe de France féminine : clubs ornaïses engagés jusqu'au 3^e tour.
- Coupe Gambardella Crédit Agricole : le FC Flers et l'US Alençon qualifiés jusqu'au dernier tour régional, le FC Flers atteignant les 32^{es} puis les 16^{es} de finale fédérales — meilleur parcours ornaïse de la saison.
- Coupe de Normandie : clubs ornaïses engagés jusqu'aux 32^{es} de finale.
- Coupe de France des arbitres : qualification de Quentin Delhomme (US Athis) pour le 4^e tour.

4.11 La gestion des aléas climatiques

La saison a été marquée par des conditions climatiques exceptionnellement contraignantes, qui ont mobilisé le District à plusieurs reprises et pesé directement sur la programmation des rencontres.

- Ouverture d'une cellule de veille dédiée dès le 31 octobre 2025, avec procédure formalisée de transmission des arrêtés municipaux.
- Reports collectifs de rencontres en novembre 2025, janvier et février 2026 en raison des intempéries et des arrêtés municipaux.
- Remerciements officiels adressés en février 2026 à l'US Mortagne et à l'Espérance de Condé-sur-Sarthe pour la mise à disposition de leurs terrains synthétiques, qui a permis de maintenir les rencontres.
- Épisodes caniculaires de fin de saison : relais des recommandations du Préfet de l'Orne et de la SDJES 61, mesures de vigilance rouge en juin 2026 et annulation du rassemblement des arbitres.

CE QU'IL FAUT RETENIR — LES COMPÉTITIONS

- 2 845 rencontres officielles organisées dans 81 poules, du 6 septembre 2025 au 14 juin 2026, soit 18,1 rencontres par équipe engagée.
- 300 équipes engagées pour 68 clubs, soit + 13,2 % en un an et + 27,1 % en deux saisons.

- Les séniors masculins expliquent les deux tiers de la hausse, sous l'effet direct de la création du championnat à 8 : une décision d'adaptation prise en août 2025 dont l'effet est mesurable dès la première saison.
- Les séniors féminines progressent de 69 % en deux saisons, portées par la coexistence des formats à 11 et à 8.
- Le nombre de licenciés par équipe engagée passe de 38,9 à 34,1 en deux saisons : plus d'équipes avec moins de joueurs, donc des besoins accrus d'organisation, de terrains et d'arbitrage.
- 374 rencontres de coupes et challenges, soit 13 % du total, et seize finales départementales — huit en futsal, huit en Coupes ornaïses — auxquelles s'ajoute l'accueil des finales régionales de futsal à Flers.
- Un calendrier très déséquilibré : 117 rencontres en janvier contre 498 en mars, conséquence directe des reports d'intempéries et de leur rattrapage printanier — au moment même où le corps arbitral est le plus sollicité.
- Les aléas climatiques ont constitué une contrainte majeure, absorbée par une cellule de veille et la mobilisation des terrains synthétiques.

5. L'arbitrage

L'annuaire des arbitres recense 131 arbitres licenciés au District de l'Orne au titre de la saison 2025-2026, toutes catégories confondues : 99 arbitres adultes et 32 jeunes arbitres. L'analyse qui suit porte sur cet effectif consolidé, jeunes arbitres compris.

5.1 Répartition par fonction et par niveau

Fonction	Niveau District	Niveau Ligue	Total	Part
Arbitre central	46	21	67	51,1 %
Arbitre assistant	8	13	21	16,0 %
Arbitre stagiaire	11	—	11	8,4 %
Total des arbitres adultes	65	34	99	75,6 %
Jeune arbitre	24	8	32	24,4 %
Total des arbitres licenciés	89	42	131	100 %

Le détail des grades s'établit ainsi. Au niveau départemental : 13 arbitres de District 1, 32 de District 2 et 1 de District 3, auxquels s'ajoutent 8 arbitres assistants et 11 stagiaires. Au niveau régional : 4 arbitres Régional 1, 4 Régional 2, 11 Régional 3 et 2 candidats Ligue, ainsi que 3 assistants Régional 1, 4 Régional 2, 5 Régional 3 et 1 candidat assistant. Les jeunes arbitres se répartissent entre 11 jeunes arbitres de District et 13 jeunes stagiaires au niveau départemental, et 3 jeunes arbitres de Ligue Élite, 1 de niveau 1, 2 de niveau 2 et 2 candidats au niveau régional.

Trente-quatre arbitres adultes officient au niveau régional, soit 34,3 % de l'effectif adulte. Cette proportion élevée témoigne de la qualité de la filière de formation départementale, mais elle réduit d'autant le vivier disponible pour les rencontres du District, qui repose en pratique sur 65 arbitres.

Le flux d'entrée de la saison représente 24 arbitres stagiaires, soit 18,3 % de l'effectif total : onze stagiaires adultes et treize jeunes stagiaires. Les jeunes arbitres, au nombre de 32, constituent près du quart de l'effectif licencié — dont huit officient déjà au niveau régional, trois d'entre eux au niveau JAL Élite.

5.2 L'évolution du corps arbitral

Le corps arbitral se compose de deux ensembles : les arbitres adultes, titulaires de la licence d'arbitre délivrée à partir de la majorité, et les jeunes arbitres, dont la licence est réservée aux moins de 23 ans et qui constituent le vivier de renouvellement.

Composante	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	dont créations
Arbitres adultes	83	103	98	99	14
Jeunes arbitres	37	36	35	32	13
Total des arbitres	120	139	133	131	27

L'effectif adulte est stable : 99 arbitres en 2025-2026, contre 98 et 103 les deux saisons précédentes, pour 83 en 2022-2023. Il s'est reconstitué de 19 % en trois saisons et se maintient depuis.

Le repli du total tient donc entièrement au vivier : les jeunes arbitres passent de 37 en 2022-2023 à 32 en 2025-2026, soit un recul de 13,5 % en trois saisons, continu d'une saison à l'autre. Or ce vivier constitue le seul flux d'entrée vers l'arbitrage adulte, avec un décalage de trois à cinq ans, le temps que ces jeunes atteignent la majorité.

La répartition entre renouvellements et créations éclaire le mécanisme : sur les 99 arbitres adultes, 85 ont renouvelé ou muté leur licence et 14 l'ont créée, soit un taux de renouvellement de 86 %. Chez les jeunes arbitres, 19 renouvellements pour 13 créations. Le corps arbitral vit ainsi sur sa fidélité plus que sur son recrutement — ce que confirme la pyramide des âges présentée ci-après.

5.3 La pyramide des âges

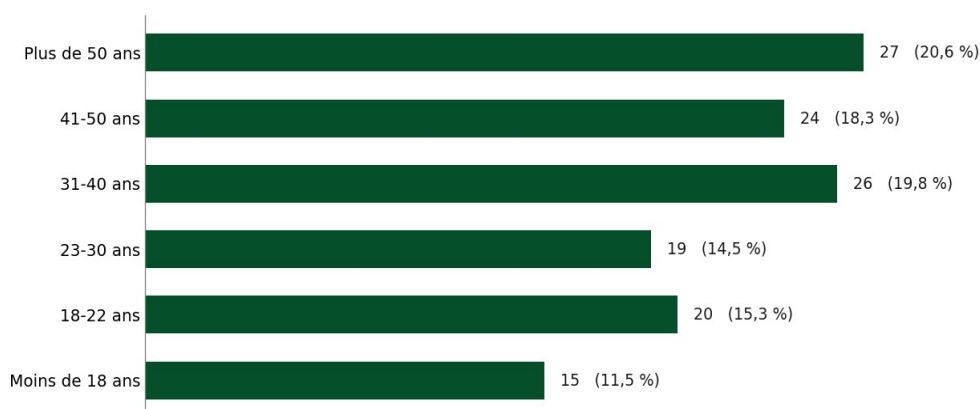


Figure 11 — Répartition des 131 arbitres du District par tranche d'âge, au 1er juillet 2025.

La structure par âge est établie à partir des dates de naissance de l'annuaire, les âges étant arrêtés au 1er juillet 2025, date de référence de la saison. L'effectif s'étend de 13 à 69 ans, pour un âge moyen de 35,9 ans et un âge médian de 35 ans.

- Trente-cinq arbitres ont moins de 23 ans, soit 26,7 % de l'effectif, dont quinze de moins de 18 ans.
- Dix-neuf arbitres, soit 14,5 %, ont entre 23 et 30 ans.
- Cinquante arbitres, soit 38,2 %, ont entre 31 et 50 ans : vingt-six de 31 à 40 ans et vingt-quatre de 41 à 50 ans.
- Vingt-sept arbitres, soit 20,6 % de l'effectif, ont plus de 50 ans.

La lecture consolidée nuance donc le diagnostic sans le contredire. Le corps arbitral n'est pas dépourvu de jeunes : trente-cinq arbitres ont moins de 23 ans, soit plus du quart de l'effectif. Mais la licence de jeune arbitre étant réservée à cette classe d'âge, ces trente-cinq arbitres devront tous, dans les prochaines saisons, confirmer leur engagement en catégorie adulte. C'est à cette charnière, et non au recrutement initial, que se situe la difficulté.

Ce vivier se réduit par ailleurs, comme le montre le point 5.2 : 32 jeunes arbitres en 2025-2026 contre 37 en 2022-2023. Leur conversion en arbitres adultes constitue donc l'enjeu central de la politique d'arbitrage du District : à effectif de jeunes constant, il suffirait d'en convertir un tiers chaque saison pour compenser les départs prévisibles des vingt-sept arbitres de plus de cinquante ans.

5.4 Couverture et féminisation

Le District compte 87 pratiquants et 3,0 équipes engagées par arbitre adulte, soit 28,7 rencontres officielles par arbitre sur la saison. Rapportés à l'ensemble des 131 arbitres licenciés, ces ratios s'établissent à 65 pratiquants et 2,3 équipes. Le ratio par arbitre adulte s'est dégradé de 20 % en deux saisons, sous l'effet conjugué de la hausse des engagements et du repli du nombre d'arbitres.

La couverture est très inégale selon les clubs. Cinquante-deux clubs ornaux comptent au moins un arbitre licencié, trente et un n'en comptent aucun. Vingt-trois clubs n'en ont qu'un seul, alors que le F.C. Flérien et l'U.S. Alençonnaise 61 en comptent huit chacun, les Léopards de Saint-Georges et le F.C. Argentan cinq. Six arbitres sont par ailleurs licenciés dans un club d'un autre district — Calvados ou Manche — tout en étant rattachés à l'Orne.

La féminisation de l'arbitrage reste marginale : une seule arbitre femme figure dans l'effectif en exercice, en qualité de stagiaire. Ce constat, rapproché de la présence de 1 100 pratiquantes et de 22 équipes séniors féminines engagées, désigne un gisement de recrutement qui n'est aujourd'hui pas exploité.

5.5 La formation et la vie du corps arbitral

La Commission Départementale de l'Arbitrage et la Commission de Formation des Arbitres ont tenu 17 réunions sur la saison — 5 réunions plénières et 6 réunions restreintes pour la CDA, 6 sessions pour la commission de formation. Elles représentent 82 participations donnant lieu à remboursement et 3 143 € de frais, soit un quart du budget de fonctionnement des commissions. Les principales actions conduites sont les suivantes.

- Cinq réunions plénières de la CDA (21 août, 31 octobre, 15 décembre 2025, 13 mars et 4 mai 2026), tenues en soirée et réunissant huit à onze membres, complétées par six réunions restreintes consacrées au suivi des désignations et des dossiers individuels.
- Réunions de secteur de la Commission Départementale de l'Arbitrage, en mars 2026 : nouveau format de temps d'échange de proximité, précédé d'un appel à candidatures auprès des clubs pour les accueillir.
- Sessions de formation initiale et continue des arbitres, dont deux sessions élargies les 28 mars et 2 mai 2026 réunissant respectivement 13 et 8 participants.
- Lancement, en janvier 2026, de la deuxième saison de la web-série de quiz vidéo « À vous de juger ».
- Validation par la CDA des classements 2025-2026 et des affectations 2026-2027, avec l'accession d'un arbitre ornaux au statut de candidat fédéral.
- Instauration d'un nouveau régime de frais de déplacement des arbitres sur les compétitions U18 D1-D2 et U15 D1.
- Réunion de rentrée et tests physiques rendus obligatoires pour la saison 2026-2027.
- Le rassemblement départemental des arbitres, programmé le 20 juin 2026, a été annulé en raison de l'épisode caniculaire.

Cette activité soutenue confirme que le sujet est identifié et travaillé. Les données démographiques montrent toutefois que l'effort de formation, à lui seul, ne suffit pas à compenser le vieillissement : c'est sur le recrutement en amont — jeunes arbitres, arbitres féminines, arbitres issus des clubs — que porte l'enjeu.

CE QU'IL FAUT RETENIR — L'ARBITRAGE

- 131 arbitres licenciés toutes catégories : 99 adultes, dont 34 officient au niveau régional, et 32 jeunes arbitres.
- 99 licences d'arbitre, stables depuis trois saisons, mais 27 licences de jeune arbitre contre 36 en 2022-2023 : c'est le vivier d'entrée qui se réduit, non l'effectif adulte.
- Trente-cinq arbitres ont moins de 23 ans, dont quinze de moins de 18 ans ; à l'autre extrémité, vingt-sept ont

dépassé la cinquantaine.

- 24 arbitres stagiaires — onze adultes et treize jeunes — assurent le flux d'entrée de la saison, soit 18 % de l'effectif.
- 3,0 équipes engagées par arbitre adulte, un ratio dégradé de 20 % en deux saisons, et 31 clubs ornaïens sans aucun arbitre licencié.
- Une seule femme dans l'effectif en exercice, pour 1 100 pratiquantes licenciées.
- 17 réunions des instances d'arbitrage et un nouveau format de réunions de secteur témoignent d'une mobilisation réelle, qui doit désormais porter prioritairement sur le recrutement en amont.

6. La discipline

6.1 L'activité des instances juridiques

La Commission de discipline a été, de très loin, la première instance du District sur la saison : 39 réunions tenues, soit une réunion tous les sept jours en moyenne sur l'ensemble de la période. Elle fonctionne selon deux formations distinctes, dont l'économie est très différente.

Formation	Réunions	Dossiers examinés	Rôle
Séance plénière (soirée)	11	29	Examen collégial des dossiers les plus graves
Séance d'instruction (journée)	28	—	Instruction courante, affaires simples, préparation des plénières
Total	39	—	4 368,95 € de frais de déplacement

Les onze séances plénières se tiennent en soirée, à 18h30, et réunissent en moyenne sept membres : ce sont les séances collégiales d'examen et de décision, consacrées aux 29 dossiers les plus graves de la saison ; elles concentrent 87 % des frais de déplacement de la commission. Les vingt-huit autres séances se tiennent en journée, entre 9h30 et 15h00, et ne mobilisent qu'un à deux membres : elles assurent l'instruction courante des dossiers, le traitement des affaires simples et la préparation des plénières.

Cette organisation en deux formations est un choix de gestion efficace : elle permet de traiter en continu le flux courant sans mobiliser l'ensemble des membres, et de réserver la collégialité — et le déplacement de sept à neuf personnes — aux dossiers qui le justifient. Le coût moyen d'une séance de journée s'établit à 23 € contre 254 € pour une séance de soirée.

La répartition retenue ci-dessus est celle du bilan de la commission. L'état des frais de déplacement, repris au chapitre 9, distingue pour sa part quinze séances tenues en soirée et vingt-quatre en journée.

À la Commission de discipline s'ajoutent deux instances juridiques : la Commission d'appel, qui a tenu onze réunions en soirée (717,16 € de frais), et la Commission des règlements et du contentieux, qui a tenu vingt-sept réunions en journée, à 10h00, sans générer de frais de déplacement. Au total, les instances juridiques du District ont tenu 77 réunions sur la saison, soit 53 % de l'ensemble de l'activité des commissions, pour 5 086 € de frais, soit 41 % du budget de fonctionnement.

Ce poids traduit une activité juridique et disciplinaire particulièrement soutenue, dont les points suivants détaillent le contenu.

6.2 Les dossiers traités : volume et périmètre

La Commission de discipline a traité 3 441 dossiers au cours de la saison, soit 184 de plus que la saison précédente (+ 5,6 %). Parmi eux, 566 ont donné lieu à une suspension : 291 à la suite d'une exclusion (+ 16, soit + 5,8 %) et 275 au titre du troisième avertissement (+ 11, soit + 4,2 %). La progression est régulière et de même ampleur sur l'ensemble des indicateurs.

Le relevé par compétition, établi sur les 81 poules gérées par le District, recense 551 dossiers assortis d'une décision au titre de la saison 2025-2026. Ces dossiers ont donné lieu à 566 décisions, un même dossier pouvant faire l'objet d'une demande de rapport, d'une mesure conservatoire puis d'une décision au fond. Ils concernent 454 licenciés et 62 clubs, soit trois clubs affiliés sur quatre et 91 % des clubs engagés en compétition départementale.

Remarque : l'analyse qui suit porte sur les seuls dossiers rattachés à une rencontre de la saison 2025-2026 dans les poules départementales. L'écart avec le bilan de la commission — 551 dossiers sanctionnés contre 566 suspensions, soit quinze dossiers — correspond à des dossiers hors saison ou hors compétitions départementales, qui expliquent également la différence de ventilation par motif : 302 exclusions et 248 troisièmes avertissements dans le relevé, contre 291 et 275 au bilan.

Catégorie	Dossiers	dont 3e avertissement	dont exclusion ou instruction	Rencontres	Dossiers / 100 renc.
Séniors masculins	448	218	230	1 335	33,6
Séniors féminines	5	0	5	242	2,1
U18 masculins	75	27	48	253	29,6
U15 masculins	23	3	20	353	6,5
Total	551	248	303	2 845	19,4

Les catégories U13, les plateaux du football d'animation et le Foot Loisir n'apparaissent pas dans ce tableau : aucun dossier disciplinaire n'y a été ouvert sur la saison, alors qu'elles représentent 662 rencontres, soit 23 % du total des rencontres organisées.

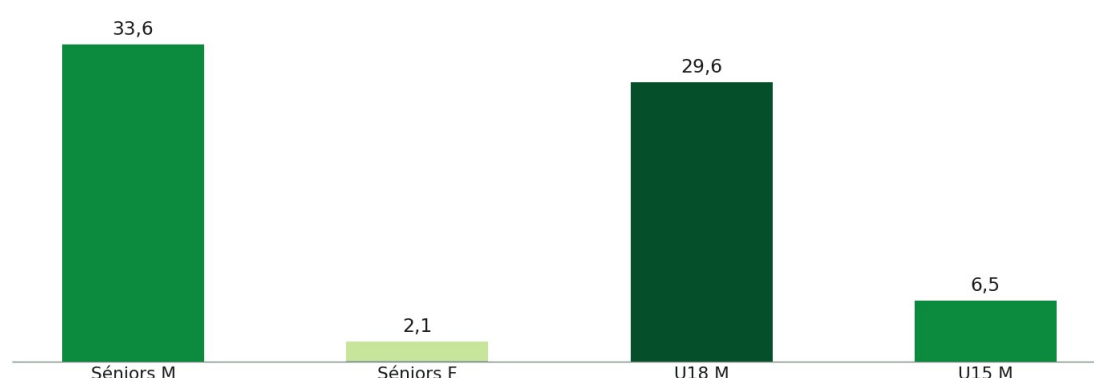


Figure 12 — Dossiers disciplinaires pour 100 rencontres officielles, par catégorie. Les catégories sans dossier ne sont pas représentées.

Rapportée au nombre de rencontres, l'activité disciplinaire se concentre sur deux catégories. Les séniors masculins, qui représentent 81 % des dossiers, affichent un taux de 33,6 dossiers pour 100 rencontres. Le fait marquant tient toutefois aux U18 masculins : avec 29,6 dossiers pour 100 rencontres, ils se situent pratiquement au niveau des séniors, pour un volume de rencontres cinq fois moindre. Les U15 masculins (6,5) et les séniore féminines (2,1) se situent très en deçà.

Cette proximité entre les U18 et les séniors constitue le principal enseignement du chapitre. Elle désigne la catégorie sur laquelle l'action éducative des clubs et du District est susceptible d'avoir le rendement le plus élevé, et rejoint les priorités de la Commission d'éthique et de citoyenneté.

6.3 La nature des dossiers et le quantum des sanctions

Deux voies alimentent la Commission de discipline. La première est automatique : 248 dossiers, soit 45 % du total, résultent du troisième avertissement et emportent un match de suspension ferme. La seconde fait suite à une exclusion prononcée en cours de rencontre : 302 dossiers, soit une exclusion pour dix rencontres environ. Un dossier a donné lieu à une demande de rapport sans sanction au fond.

Quantum de la sanction	Dossiers	Part	Cumul
1 match de suspension	350	63,5 %	63,5 %
2 à 3 matchs	114	20,7 %	84,2 %
4 à 6 matchs	60	10,9 %	95,1 %
7 à 10 matchs	21	3,8 %	98,9 %
Plus de 10 matchs	3	0,5 %	99,5 %
Suspension exprimée en mois	2	0,4 %	99,8 %
Sans suspension ferme	1	0,2 %	100 %
Total	551	100 %	—

Les sanctions lourdes demeurent rares : 24 dossiers, soit 4,4 % du total, dépassent six matchs de suspension ; trois excèdent dix matchs, la sanction la plus élevée s'établissant à seize matchs. À l'inverse, près des deux tiers des dossiers se soldent par un unique match de suspension.

Le contentieux disciplinaire du District est donc, dans sa très grande majorité, un contentieux de faible intensité. C'est son volume, et non sa gravité, qui pèse sur la commission : celle-ci consacre l'essentiel de son activité au traitement de dossiers simples et répétitifs, ce qui justifie pleinement l'organisation en formation restreinte décrite au point 6.1.

Le bilan de la commission retient, pour les seules suspensions consécutives à une exclusion, 283 dossiers assortis d'une suspension ferme exprimée en matchs : 101 d'un match, 51 de deux, 55 de trois, 35 de quatre, 17 de cinq et 24 de six matchs et plus. S'y ajoutent trois suspensions exprimées en mois — deux, trois et neuf mois — soit 56 matchs équivalents à raison de quatre matchs par mois. Le volume total de sanctions s'établit ainsi à 339 matchs de suspension sur la saison.

Les onze séances plénières ont examiné les 29 dossiers correspondant aux faits les plus graves de la saison : suspensions de quinze et seize matchs, suspensions de seize mois, de neuf mois et de deux mois, amendes de 200 € et de 500 €, retrait de trois points au classement pour comportement de supporters, et sanctions prononcées à l'encontre d'officiels — deux matchs à un arbitre, trois matchs et 50 € d'amende à un arbitre officiel agissant en qualité de dirigeant, neuf mois de suspension et 119 € d'amende à un arbitre assistant bénévole. Trois suspensions à titre conservatoire ont été prononcées dès la séance du 25 septembre 2025.

Ces suspensions exprimées en mois — deux, neuf et seize mois — complètent le relevé par compétition, qui ne retient que les sanctions rattachées à une rencontre des poules départementales. La commission relève de son côté deux évolutions : la présence croissante de dossiers dans les catégories de jeunes et la gravité de certains faits, qui se traduit par des suspensions plus lourdes.

6.4 Le rythme de l'activité disciplinaire

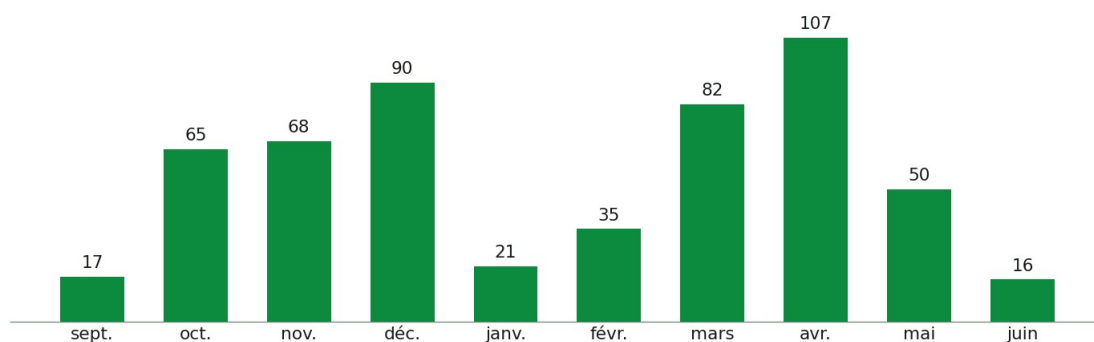


Figure 13 — Répartition mensuelle des 551 dossiers disciplinaires, par date de décision.

Les 551 dossiers ont été traités au cours de 39 réunions, soit quatorze dossiers par séance en moyenne. La distribution mensuelle suit globalement celle des rencontres, avec un décalage de trois à dix jours correspondant au délai d'examen. Deux mois se détachent : avril 2026 (107 dossiers), qui correspond au rattrapage des rencontres reportées durant l'hiver décrit au point 4.11, et décembre 2025 (90 dossiers), dont le niveau est nettement supérieur à ce que laisserait attendre le nombre de rencontres disputées. À l'inverse, janvier (21) et juin (16) sont les mois les plus creux.

La densification du calendrier de printemps se traduit ainsi mécaniquement par une charge disciplinaire accrue, au moment même où le corps arbitral est le plus sollicité. C'est une contrainte d'organisation à intégrer dans la programmation des séances de la commission.

6.5 La concentration des dossiers

Soixante-deux clubs sur 83 ont eu au moins un dossier au cours de la saison, avec une moyenne de 8,9 dossiers par club concerné et une médiane de 8. La dispersion est réelle mais contenue : les dix clubs les plus concernés totalisent 31 % des dossiers, le maximum s'établissant à 23 dossiers, et dix-huit clubs en comptent cinq ou moins. Aucun club ne concentre à lui seul une part déterminante du contentieux.

Le constat est différent au niveau individuel. Sur les 454 licenciés concernés, 372 — soit 82 % — n'ont qu'un seul dossier. Mais les 82 licenciés qui en comptent deux ou plus, jusqu'à quatre pour trois d'entre eux, représentent à eux seuls 179 dossiers, soit un tiers du contentieux de la saison. Un travail ciblé sur cette minorité, conduit avec les clubs concernés, aurait donc un effet mesurable sur le volume global de l'activité disciplinaire.

6.6 Les appels

La Commission départementale d'appel s'est réunie onze fois et a examiné dix-huit dossiers au cours de la saison. Seize concernaient des décisions de la Commission de discipline : neuf ont été confirmées, cinq réformées et deux partiellement réformées. Les deux autres portaient sur une décision de la Commission de gestion des compétitions, confirmée, et sur une décision de la Commission des règlements et du contentieux, confirmée puis confirmée à son tour par la Commission régionale d'appel. Un dossier relevant de la Commission départementale de l'arbitrage a donné lieu à une radiation.

Rapportés aux 566 suspensions prononcées, ces dix-huit appels représentent un taux de contestation de 3,2 %. Les décisions de première instance sont donc très peu contestées ; parmi celles qui le sont, un peu plus de la moitié est confirmée. Le relevé par compétition ne fait apparaître, lui, que six décisions d'appel, toutes rattachées à une rencontre de championnat départemental : l'écart avec les dix-huit dossiers examinés tient à ce qu'une partie du contentieux d'appel porte sur des situations non rattachées à une rencontre déterminée.

CE QU'IL FAUT RETENIR — LA DISCIPLINE

— 3 441 dossiers traités par la Commission de discipline, en hausse de 5,6 % sur un an, dont 566 assortis d'une

suspension : 291 après exclusion et 275 après trois avertissements.

- Le relevé par compétition (551 dossiers) confirme la concentration sur les seniors masculins, mais les U18 masculins affichent un taux rapporté aux rencontres presque identique : c'est le point d'attention prioritaire.
- Aucun dossier en U13, en football d'animation et en Foot Loisir, catégories qui représentent pourtant près d'un quart des rencontres organisées.
- 63,5 % des dossiers se soldent par un match de suspension et 24 dossiers seulement dépassent six matchs : c'est le volume du contentieux, non sa gravité, qui pèse sur la commission.
- 82 licenciés comptent deux dossiers ou plus et concentrent un tiers du contentieux : une action ciblée sur cette minorité aurait un effet mesurable.
- Dix-huit dossiers examinés en appel, dont seize en matière disciplinaire : neuf confirmations et sept réformations totales ou partielles, pour un taux de contestation de 3,2 %.
- 39 réunions de la commission, dont onze plénières consacrées aux 29 dossiers les plus graves : suspensions de plusieurs mois, amendes et retrait de points au classement.

7. Les événements et les actions du District

Au-delà des compétitions régulières, le District a organisé ou coordonné une série d'événements rassembleurs, dont deux créations sur la saison, et conduit une politique d'actions de terrain, citoyennes et de développement de la pratique.

7.1 Les grands rendez-vous fédérateurs

Événement	Date et lieu	Portée
Assemblée Générale du District	4 octobre 2025, Alençon	Comptes, rapport moral, remise des trophées
Journée des finales Futsal	28 février – 1er mars 2026, Flers	8 finales départementales
Finales régionales Futsal	4 et 5 avril 2026, Flers	Le District accueille la Ligue
Festival Pitch U13 G/F et Challenge U13B	28 et 29 mars 2026	Finales et quiz éducatif
Finales Challenges U13C et U11C	2 mai 2026, US Mortagne	Finales départementales
Matinée « TIFOOT'EUX »	30 mai 2026, Condé-sur-Sarthe	1re édition — découverte dès 4 ans
Journée Nationale des Débutants	6 juin 2026, Argentan	Clôture de saison U7/U9
Finales Challenges U11A et U11B	Juin 2026, Flers	Finales départementales
Finales des Coupes ornaïses	13, 14 et 15 juin 2026, Bagnoles	8 finales, toutes catégories

Deux créations à souligner

La matinée « TIFOOT'EUX », organisée pour la première fois le 30 mai 2026 sur le terrain synthétique de Condé-sur-Sarthe, a réuni les sections « baby foot » des clubs ornaïses et des enfants venus découvrir le football dès quatre ans, autour d'ateliers ludiques — motricité, parcours, jeux d'opposition — et d'une remise de médailles. Educateurs, parents et volontaires en service civique y ont été associés ; l'US Méloise, l'US Mortagne, l'ES Écouves et La Vedette de Boisthorel étaient représentés. Rapprochée du diagnostic établi au chapitre 3 sur l'érosion du football d'animation, cette initiative constitue un levier direct de captation des futurs licenciés et mérite d'être consolidée.

La Journée Nationale des Débutants, le 6 juin 2026 à Argentan, a clôturé la saison des U7 et U9 sur le thème « À la découverte de la Coupe du Monde », avec rencontres, chasse au trésor et réplique du trophée mondial. Elle a mobilisé les bénévoles des commissions, sept volontaires en service civique et le club support du FC Argentan, avec le concours de la ville d'Argentan. C'est la manifestation la plus relayée de la saison.

7.2 Les rendez-vous thématiques et solidaires

- Octobre Rose : mobilisation départementale sur tout le mois d'octobre 2025, avec l'opération « 1 but = 1 € » sur les rencontres seniors masculines, féminines et U18 du week-end des 18 et 19 octobre — 310 buts marqués, soit 310 € reversés à l'association « Sées pour Elles ». Une dizaine de clubs ont conduit leur propre action : marche solidaire, maillots et brassards roses, tirelignes, sensibilisation au dépistage.
- Journée internationale du sport féminin : opération « Des ELLES qui comptent » le 24 janvier 2026, mettant à l'honneur joueuses, éducatrices, dirigeantes, arbitres et bénévoles du District.
- 8 mars, Journée internationale des droits des femmes : série de portraits de licenciées ornaïses publiés en mars 2026.
- Téléthon : participation au collectif « Football et Solidarité » avec l'opération « 1 but = 1 € » de la Ligue de Normandie les 22 et 23 novembre, et actions de clubs les 5 et 6 décembre 2025.
- Festi-Foot Halloween U7 : plateaux à thème les 11 et 15 octobre 2025, terrains décorés et joueurs déguisés.
- Plateaux Futsal de Noël U7 et U9 en décembre 2025, dont plusieurs adossés à une action Téléthon.
- Solidarité « Une chance IN'OUÏE pour Ava » : l'action menée par le District avec les clubs a abouti, la première opération de la jeune Ava ayant pu être programmée.

7.3 Le DOF Tour — aller au contact des clubs

La tournée de printemps du DOF Tour a constitué l'opération de terrain la plus visible de la saison : 16 étapes en 12 jours, du 13 au 24 avril 2026, au sein des écoles de football ornaïses. Chaque étape a proposé des animations ludiques aux jeunes licenciés — foot golf, parcours techniques, ateliers.

Clubs visités : FC Hauts du Perche, US Alençon, OC Briouze, AS Magny, US Méloise, US Mortagne, AMF La Ferrière-aux-Étangs, AS La Selle-la-Forge, SC Damigny, Groupement Vallée de l'Udon (site de Carrouges), Avenir St Germain du Corbéis, SAM Football, ES Écouves, JS Tinchebray, FC Flers et AS Berd'huis.

7.4 Les pratiques diversifiées et inclusives

- Foot Partagé (public en situation de handicap) : une dizaine de plateaux départementaux sur la saison, accueillis par l'ES Écouves à Radon, l'US Mortagne, le FC Flers, L'Aigle et l'US Méloise, réunissant les sections du FC Argentan, du FC Flers, de l'ES Écouves, de l'US Méloise, de l'US Mortagne, du FC Pays Aiglou et de l'AS Berd'huis. Le District a par ailleurs invité ses sections au match SM Caen – FC Rouen le 21 octobre 2025.
- Foot en Marchant : 8 sections engagées sur la saison (US Méloise, SC Damigny, ASTMNA, US Athis, FC Huisne, US Mortagne, Avenir St Germain, FCP Bellême), avec plateaux à Damigny et Mortagne et séances d'initiation dans les clubs.
- Foot à l'École : 16 écoles inscrites, dont 8 ayant conduit le double projet sportif et culturel. Animation Cécifoot à l'école Marie Immaculée de Sées le 6 février 2026. Lauréats départementaux 2025-2026 : école Aristide Briand de Mortagne-au-Perche (production statique, également première au niveau régional) et école Jacques Prévert d'Argentan (production dynamique).
- Sport Santé : mise en avant par la FFF des installations dédiées aux nouvelles pratiques à l'US Mortagne. Le Foot Santé compte 24 licenciés pour sa deuxième saison d'existence.

Ces pratiques représentent, en licences, 424 pratiquants — 400 en Foot Loisir et 24 en Foot Santé — soit 4,9 % des pratiquants du District. Leur portée dépasse toutefois le seul décompte des licences : elles constituent le principal vecteur d'ouverture du football ornaïse à des publics qui n'entreraient pas par la voie compétitive.

7.5 La féminisation — un axe prioritaire

- Dispositif fédéral « Toutes Foot », 4e édition : campagne de mobilisation soutenue d'octobre à janvier, 8 clubs ornaïens engagés. Le jury départemental réuni le 19 mai 2026 a retenu trois clubs pour l'étape régionale : FC Argentan, FL Ségrie-Fontaine et Avenir Saint-Germain.
- Plan de féminisation 2024-2028 : dispositif d'accompagnement proposé aux clubs volontaires de mars à juillet 2026, avec visites, réunions de secteur et mise à disposition de matériel d'animation (structure gonflable « Airpitch », ballons).
- Relais de l'appel à projets « Des Buts Pour Elles » (Fondation du Football) et rentrée du football féminin organisée des séniore aux U9F.
- Quatre réunions de la Commission de féminisation sur la saison, dont deux en visioconférence avec les clubs.

Ces échanges avec les clubs dégagent trois constats : les clubs sont globalement satisfaits des championnats séniors à 11 et à 8 ; les catégories U15F à U17F sont en grande difficulté, faute d'offre de pratique spécifique au niveau départemental ; l'érosion des licences est marquée chez les plus jeunes, en U7F et U9F. Le deuxième constat éclaire directement l'absence d'engagement d'équipes U15F et U13F relevée au point 4.1.

La confrontation de cet effort aux données de licences est instructive : les séniore féminines progressent de 9,9 % et les engagements d'équipes féminines de 69 % en deux saisons, mais toutes les catégories de jeunes joueuses reculent. L'action de féminisation produit des effets sur la pratique adulte ; c'est sur le recrutement des jeunes filles, dès le football d'animation, qu'elle doit désormais porter en priorité.

7.6 La reconnaissance des bénévoles

- Hommage rendu à un bénévole de l'US Athis.
- Mise à l'honneur de deux bénévoles ornaïens lors de la cérémonie de la Ligue au stade Michel d'Ornano, le 28 octobre 2025.
- 3e place de la JS Tinchebray au Challenge de la Féminisation.
- Remise des trophées de champions, des trophées du Fair-Play et des récompenses aux arbitres classés premiers des championnats D1 et D2 lors de l'Assemblée Générale du 4 octobre 2025.

CE QU'IL FAUT RETENIR — LES ÉVÉNEMENTS ET ACTIONS

- Neuf grands rendez-vous fédérateurs organisés ou accueillis, dont deux créations : la matinée « TIFOOT'EUX » et l'accueil des finales régionales de futsal.
- 16 étapes du DOF Tour en 12 jours : l'opération de terrain la plus visible de la saison.
- Une dizaine de plateaux de Foot Partagé, 8 sections de Foot en Marchant et 16 écoles engagées dans Foot à l'École.
- Octobre Rose, Téléthon, « Des ELLES qui comptent » : une politique d'actions citoyennes régulière, adossée à la mobilisation des clubs.
- La féminisation produit ses effets sur la pratique adulte mais pas encore sur le vivier de jeunes joueuses : c'est le point d'application prioritaire pour la saison à venir.

8. Les formations et la détection

La formation des éducateurs, des dirigeants et des arbitres a constitué un axe permanent de la saison, articulé entre l'offre départementale portée par le Certificat Fédéral d'Initiateur et l'offre régionale de l'Institut Régional de Formation du Football.

L'effet de cet effort est directement mesurable : le District compte 106 éducateurs fédéraux licenciés contre 65 deux saisons plus tôt, soit une progression de 63 %. Le ratio d'encadrement passe d'un éducateur fédéral pour 141 pratiquants à un pour 81.

8.1 Les formations d'éducateurs et d'éducatrices (CFI)

Formation	Dates et sites	Observations
CFI U6/U9	30 août et 13 septembre 2025 — Flers	Deux journées
CFI U6/U9	18 octobre et 15 novembre 2025 — Radon et Sarceaux	Session dédoublée
CFI U10/U13	1er et 11 novembre 2025 — Courteille et Domfront	Deux sites
CFI U14/U19	13 décembre 2025, 31 janvier et 8 avril 2026 — Radon, Mortagne	8 stagiaires ; une journée reportée pour intempéries
Diplôme Fédéral École de Foot	Campagne d'inscription juillet et août 2025	Offre départementale
Certification CFI	Saison 2025-2026	Validation des parcours

Objectifs pédagogiques travaillés : organiser et diriger une séance, organiser et diriger un plateau, installer un climat d'apprentissage et un projet éducatif, évaluer son action pédagogique.

8.2 Les parcours diplômants et la formation complémentaire

- « DF Coach Jeunes » : trois campagnes d'inscription (janvier, mars et juillet 2026) et organisation d'une journée complémentaire en avril 2026, dans le cadre de la réforme fédérale de la formation des éducateurs.
- BMF et BEF : relais des inscriptions ouvertes par l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) de la Ligue de Normandie.
- Réunion d'information sur la Validation des Acquis de l'Expérience en février 2026, à destination des éducateurs visant le BMF ou le BEF.

8.3 Les formations à destination des dirigeants

- « Comment financer l'emploi dans son club » — webinaire de l'Institut Emploi Formation du Football, février 2026.
- « Projets Sportifs Fédéraux 2026 » — webinaire de présentation de la campagne de subventions de l'Agence Nationale du Sport, mars 2026.
- Réunion de rentrée des tuteurs et volontaires en service civique, 28 août 2025.
- Formation « Foot à l'École » dispensée aux volontaires en service civique, 4 novembre 2025.

8.4 La détection et le perfectionnement (PPF)

- Centres de Perfectionnement Départementaux U12/U13 : six rassemblements sur la saison (Alençon – Plaine des Sports, Condé-sur-Sarthe), complétés par des sessions « niveau Avenir » sur les secteurs est et ouest, encadrés par l'équipe technique et des éducateurs diplômés BMF/BEF.
- Centres de Perfectionnement Départementaux U12F/U13F : six rassemblements, réunissant une quarantaine de joueuses de tout le département, avec l'appui du Pôle Féminin de Lisieux et du CTR PPF.
- Stage U13 à Gacé les 15 et 16 février 2026 : 20 joueurs, thématique principes offensifs et défensifs.
- Inter-districts U12F/U13F à Saint-Hilaire-du-Harcouët (Orne, Manche, Mayenne) le 31 octobre 2025, et inter-districts U13F à Lisieux (cinq districts normands) le 10 janvier 2026.

- Sélection U13 : victoire au tournoi de l'US Mortagne du 1er mai 2026 pour la troisième année consécutive, et première participation au tournoi du FC Flers le 14 juin 2026.
- Relais des tests d'entrée de la Section d'Excellence Sportive Scolaire Football de Gacé.

CE QU'IL FAUT RETENIR — LES FORMATIONS

- Six sessions de formation d'éducateurs conduites sur la saison, sur sept sites différents, dans une logique de proximité territoriale.
- 106 éducateurs fédéraux licenciés contre 65 deux saisons plus tôt : + 63 %, le résultat le plus tangible de l'effort de formation.
- Un éducateur fédéral pour 81 pratiquants, contre un pour 141 en 2023-2024.
- 12 rassemblements de détection départementale, garçons et filles, complétés par deux inter-districts.
- Cette montée en compétence de l'encadrement constitue le principal actif sur lequel appuyer le redressement du football d'animation.

9. Gouvernance et vie des commissions

9.1 Les instances et la vie interne

- Assemblée Générale du 4 octobre 2025 à Alençon : présentation et adoption des comptes de l'exercice 2024-2025 et du rapport moral, bilan de saison, point réglementaire, puis remise des trophées de champions, des trophées du Fair-Play et des récompenses aux arbitres, en présence d'une conseillère départementale et de l'ancien président du District.
- Direction : recrutement d'un directeur lancé en juillet 2025 à la suite du départ de Frédéric Ortiz ; la fonction est exercée sur la saison par Romain Feldhofer.
- Évolution de l'équipe technique : annoncés en juillet 2026, les départs du Conseiller Technique Départemental et de l'Éducatrice Sportive ont conduit à l'ouverture de trois recrutements — un poste de CTD, un poste de Conseiller en Développement de la Vie Associative et un poste de Conseiller en Développement de la Citoyenneté (arbitrage et accompagnement éducatif). Cette réorganisation vise à renforcer l'accompagnement des clubs, le développement associatif et l'arbitrage.
- Services civiques : dispositif reconduit, réunion de rentrée des tuteurs, mobilisation des volontaires sur les événements départementaux et recrutement de deux volontaires pour 2026-2027.

9.2 Les instances de dialogue avec les clubs

- Réunions de secteur Foot Animation, septembre 2025 : quatre réunions animées par l'équipe technique et des membres de la commission, accueillies par l'AS Passais Saint-Fraimbault, l'AS Gacé, le FC Huisne et l'US Alençon. Bilan : 39 clubs représentés, 69 participants, 12 clubs absents. Ordre du jour : rentrées du foot, pratiques U7 à U13 et U9F à U18F, challenges, FMI, formations.
- Réunions de secteur Arbitrage, mars 2026 : nouveau format de temps d'échange lancé par la Commission Départementale de l'Arbitrage.
- Création de la Commission des Présidents de clubs : première réunion le 23 mai 2026 à Alençon. Thème inaugural : l'élaboration du calendrier des rencontres 2026-2027. Les commissions Gestion des Compétitions, Éthique et Citoyenneté, Discipline et Arbitrage y étaient représentées. Principe retenu : l'ordre du jour des prochaines réunions sera fixé par les présidents eux-mêmes.
- Commission Technique : réunion des éducateurs à Sées le 2 avril 2026.

La création de la Commission des Présidents de clubs constitue une évolution de méthode : associer plus directement les clubs à la construction des décisions départementales. Sa montée en charge constituera l'un des marqueurs de la saison 2026-2027.

9.3 L'activité des commissions

Le fonctionnement du District repose sur quatorze commissions et instances, qui ont tenu 143 réunions au cours de la saison — soit une moyenne de trois réunions par semaine sur l'ensemble de la période. Ces réunions ont donné lieu à 275 participations remboursées et à 28 060 kilomètres parcourus, pour un montant total de frais de 12 515,51 €.

Deux grandeurs doivent être distinguées. D'une part le nombre de réunions tenues, qui mesure la charge de fonctionnement institutionnel. D'autre part le nombre de réunions ayant donné lieu à un remboursement — 69 sur 143, soit 48,3 % — qui mesure le coût de cette charge. L'écart s'explique par la nature des formations : les réunions restreintes, tenues en journée et mobilisant un à deux membres souvent proches du lieu de réunion, ne génèrent le plus souvent aucun frais.

Ces chiffres mesurent avant tout un engagement bénévole : ils correspondent au temps et aux déplacements consentis par les membres des commissions pour assurer le fonctionnement institutionnel du District sur un territoire étendu. Le remboursement moyen s'établit à 45,51 € pour 102 kilomètres.

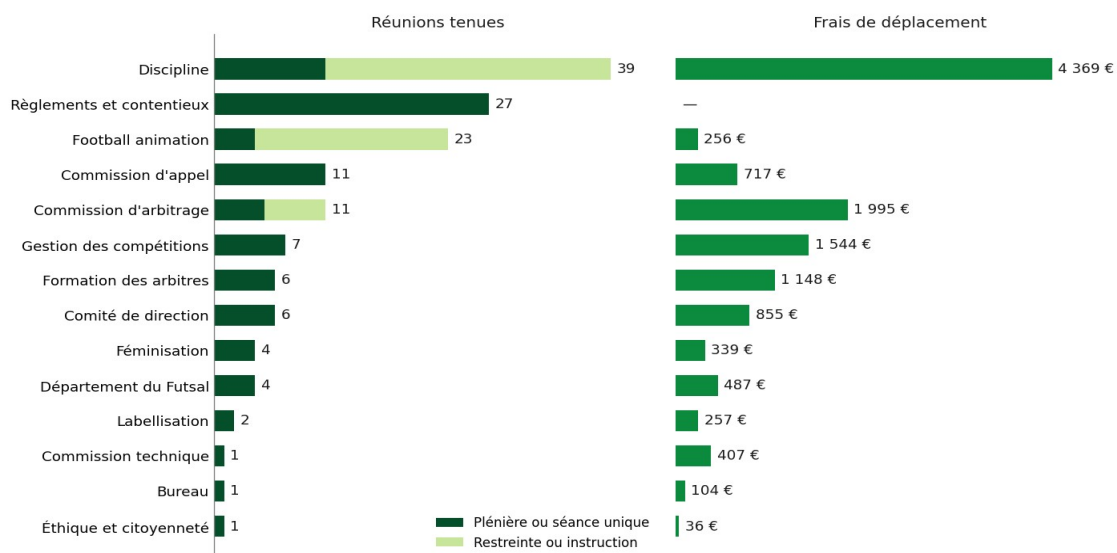


Figure 14 — Réunions tenues par formation et frais de déplacement associés, par commission.

Commission ou instance	Formation	Réu.	dont remb.	Particip.	Frais	Part
Discipline	Plénière (soirée)	11	—	—	—	—
Discipline	Instruction (journée)	28	—	—	—	—
Règlements et contentieux	—	27	0	0	—	—
Football animation	Plénière	4	3	5	256,00 €	2,0 %
Football animation	Restreinte	19	0	0	—	—
Commission d'appel	—	11	11	12	717,16 €	5,7 %
Commission d'arbitrage	Plénière	5	5	48	1 995,01 €	15,9 %
Commission d'arbitrage	Restreinte	6	0	0	—	—
Gestion des compétitions	—	7	7	27	1 544,07 €	12,3 %
Formation des arbitres	—	6	6	34	1 147,94 €	9,2 %

Commission ou instance	Formation	Réu.	dont remb.	Particip.	Frais	Part
Comité de direction	—	6	2	15	854,55 €	6,8 %
Féminisation	—	4	3	7	338,96 €	2,7 %
Département du Futsal	—	4	4	11	487,48 €	3,9 %
Labellisation	—	2	2	6	257,25 €	2,1 %
Commission technique	—	1	1	8	407,20 €	3,3 %
Bureau	—	1	1	2	104,37 €	0,8 %
Éthique et citoyenneté	—	1	1	1	35,68 €	0,3 %
Total	—	143	69	275	12 515,51 €	100 %

Le décompte des séances de la Commission de discipline et de la Commission de féminisation est celui de leurs bilans respectifs. Les frais de déplacement, restitués par réunion, ne suivent pas cette répartition pour la Discipline : ils s'élèvent au total à 4 368,95 € pour les 39 séances.

Trois enseignements ressortent de ce tableau.

Les instances juridiques dominent l'activité institutionnelle. Discipline, Règlements et contentieux et Commission d'appel totalisent 77 réunions, soit 54 % de l'ensemble, et 5 086 € de frais, soit 41 % du budget de fonctionnement. La seule Commission de discipline a tenu 39 réunions, soit plus du quart de l'activité institutionnelle du District.

Le recours aux formations restreintes constitue un levier d'efficacité réel. Les séances d'instruction de la Discipline et les réunions restreintes du Football animation et de l'Arbitrage représentent 53 réunions — plus du tiers de l'activité totale — pour 556 € de frais seulement, soit 4,4 % du budget. Elles permettent d'assurer un traitement continu et de proximité des dossiers courants sans mobiliser l'ensemble des membres. La Commission du Football animation en fournit l'illustration la plus nette : quatre réunions plénières fixent le cadre, dix-neuf réunions restreintes hebdomadaires assurent le suivi opérationnel des plateaux et des challenges.

Les instances liées à l'arbitrage constituent le deuxième poste en volume de frais, avec 17 réunions, 82 participations et 3 143 € — soit 25 % du budget des commissions. Ce niveau traduit l'attention portée à un domaine identifié comme structurellement fragile.

Deux commissions ne figurent qu'avec une seule réunion — Bureau et Éthique et citoyenneté. Pour la première, ce chiffre correspond à la pratique effective, le Comité de direction ayant tenu six réunions sur la saison. Pour la seconde, il interroge : la Commission d'éthique et de citoyenneté est appelée à intervenir en appui de la politique de prévention conduite avec la Discipline, dont l'activité s'est révélée particulièrement soutenue.

9.4 Le rythme de l'activité sur la saison

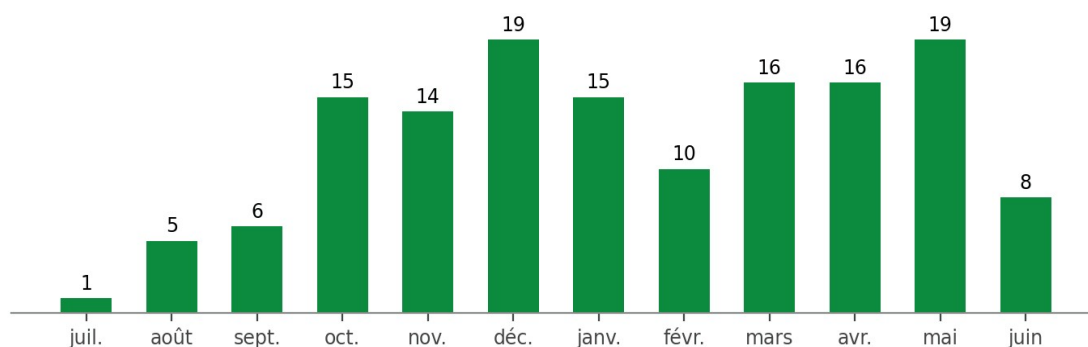


Figure 15 — Répartition mensuelle des réunions de commissions tenues sur la saison.

L'activité institutionnelle suit le calendrier sportif et se révèle remarquablement régulière une fois la saison lancée : entre octobre 2025 et mai 2026, le District tient entre dix et dix-neuf réunions par mois, sans période creuse. Les mois les plus denses sont décembre 2025 et mai 2026 (19 réunions chacun), suivis de mars et avril 2026 (16). Seuls juillet et août 2025 connaissent une activité réduite, ainsi que juin 2026 en fin de saison.

Cette régularité est le produit direct des formations restreintes hebdomadaires : la Commission de discipline, la Commission du Football animation et la Commission des règlements et du contentieux se réunissent presque chaque semaine, le plus souvent le mercredi ou en début de semaine, ce qui assure un traitement continu des dossiers plutôt qu'un traitement par à-coups.

CE QU'IL FAUT RETENIR — LA GOUVERNANCE

- 144 réunions de commissions tenues sur la saison, soit une moyenne de trois par semaine ; 69 d'entre elles ont donné lieu à un remboursement, pour 275 participations, 28 060 kilomètres et 12 515,51 € de frais.
- Les instances juridiques — Discipline, Règlements et contentieux, Appel — totalisent 77 réunions, soit 53 % de l'activité et 41 % des frais.
- Le recours aux formations restreintes est un levier d'efficience : 49 réunions restreintes, plus du tiers de l'activité, pour 4,4 % du budget de fonctionnement.
- Les instances d'arbitrage constituent le deuxième poste de frais, avec 17 réunions et 25 % du budget.
- Quatre réunions de secteur du football d'animation ont réuni 39 clubs et 69 participants.
- La création de la Commission des Présidents de clubs, en mai 2026, ouvre une évolution de méthode : associer les clubs à la construction des décisions.

10. La communication du District

La communication numérique s'est confirmée comme un outil opérationnel autant que de valorisation : elle porte à la fois l'information réglementaire (groupes, calendriers, engagements, reports), la couverture des événements et la mise en avant des clubs et des bénévoles.

- Un rythme quasi quotidien : 455 publications sur la saison, soit environ 1,3 par jour, avec une activité continue y compris en période creuse.
- Une audience réelle : près de 9 800 réactions et 2 170 partages cumulés sur la saison, soit une moyenne de 21 réactions par publication.
- Les mois les plus denses sont février (51 publications) et octobre (49), en lien avec les finales futsal et Octobre Rose ; les plus calmes juillet (20) et août (21).
- Les contenus les plus relayés sont les temps forts de terrain — vidéos des plateaux du football d'animation, Journée Nationale des Débutants, finales des challenges U13 — ainsi que les messages de reconnaissance envers les bénévoles et les clubs.
- Une fonction d'alerte : les messages d'urgence liés aux intempéries figurent parmi les publications les plus partagées, ce qui confirme le rôle du canal dans la continuité de l'organisation des compétitions.
- Une contribution collaborative : de nombreuses publications s'appuient sur les photos et vidéos transmises par les éducateurs, dirigeants et parents des clubs.

La répartition thématique des publications donne une image fidèle des priorités effectives du District : les compétitions représentent 194 publications, l'information et l'accompagnement des clubs 142, le football d'animation 130, les formations 64, la féminisation 44, la vie des clubs et la gouvernance 42, les actions citoyennes 30, l'arbitrage 28 et la détection 24. Une publication pouvant relever de plusieurs domaines, ces totaux ne sont pas additifs.

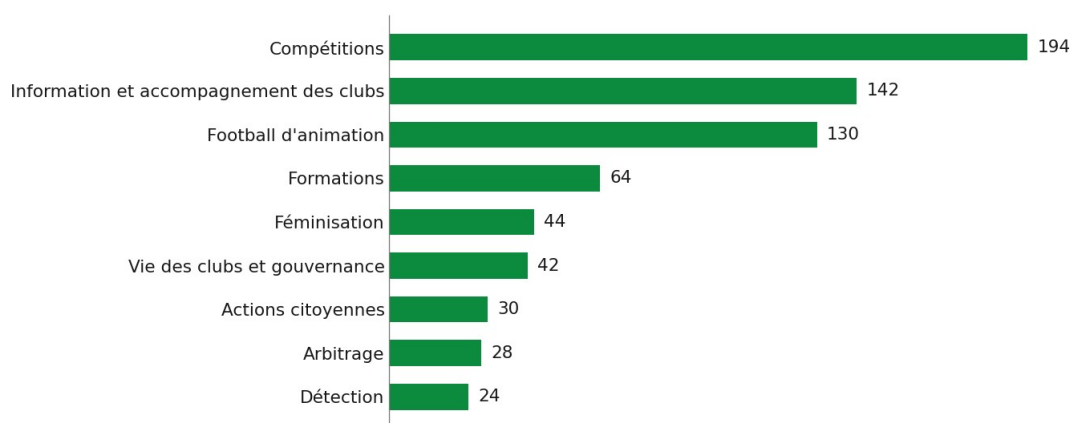


Figure 16 — Répartition thématique des 455 publications de la saison. Une publication peut relever de plusieurs domaines.

CE QU'IL FAUT RETENIR — LA COMMUNICATION

- 455 publications sur la saison, soit environ 1,3 par jour, pour 9 800 réactions et 2 170 partages cumulés.
- Les compétitions (194 publications), l'accompagnement des clubs (142) et le football d'animation (130) constituent les trois premiers domaines couverts.
- Les messages d'alerte liés aux intempéries figurent parmi les publications les plus partagées : le canal numérique remplit une fonction opérationnelle et non seulement de valorisation.
- Une part importante des contenus provient des photos et vidéos transmises par les clubs.

11. Amorce de la saison 2026-2027

Les décisions et les actions engagées à l'été 2026 permettent de dégager les premières orientations de la nouvelle saison.

- Calendriers et engagements : dates de reprise des championnats et du football d'animation arrêtées dès la fin juin 2026, mise en ligne des calendriers séniors et de la répartition des groupes (séniors, féminines, jeunes) en août.
- Nouvelle version du règlement des compétitions publiée en septembre 2026.
- Réunions de secteur Foot Animation tenues du 31 août au 7 septembre 2026 sur quatre secteurs : Flers/Domfront (FC Landais), Argentan/L'Aigle (ES Pays d'Ouche), Perche (CSP Longny) et Alençon (SC Damigny).
- Arbitrage : réunion de rentrée et tests physiques rendus obligatoires, avec inscription préalable.
- Structuration de l'équipe technique : trois recrutements en cours pour renforcer l'accompagnement des clubs, la vie associative et l'arbitrage.
- Poursuite des dispositifs d'attractivité : Pass'Foot (trois séances d'essai gratuites) et retour du Pass'Sport.
- Relance des sections Foot Loisir, réunies le 3 septembre 2026.
- Montée en charge de la Commission des Présidents de clubs, dont l'ordre du jour sera désormais fixé par les présidents eux-mêmes.
- Commission d'appel : calendrier des audiences arrêté pour la saison, le premier mardi de chaque mois, avec possibilité d'une audience supplémentaire le troisième mardi en cas d'urgence signalée.

- Terrains et installations : trois contrôles d'éclairage programmés du 21 au 23 septembre 2026 (Tourouvre-au-Perche, Domfront, Le Theil) et deux échéances à tenir avant le 14 octobre et le 7 novembre 2026.
- Football d'animation : mise en œuvre de l'harmonisation régionale des challenges avec les cinq districts normands et déploiement du projet fédéral U7 à U13 sur les deux prochaines saisons.

CE QU'IL FAUT RETENIR — L'AMORCE DE LA SAISON 2026-2027

- Calendriers, groupes et dates de reprise arrêtés dès la fin juin 2026 et publiés en août.
- Nouvelle version du règlement des compétitions publiée en septembre 2026.
- Quatre réunions de secteur Foot Animation tenues du 31 août au 7 septembre 2026.
- Trois recrutements engagés pour renforcer l'équipe technique, et réunion de rentrée de l'arbitrage assortie de tests physiques obligatoires.

12. Synthèse générale et enjeux

La saison 2025-2026 fait ressortir cinq enseignements principaux.

Un District dont l'activité progresse alors que ses effectifs reculent

La saison est marquée par une divergence nette entre deux indicateurs habituellement corrélés : le District perd 322 licences (– 3,1 %) mais enregistre 35 engagements d'équipes supplémentaires (+ 13,2 %). Cette divergence n'est pas anecdotique : elle signifie que la charge d'organisation du District — rencontres à programmer, désignations à assurer, dossiers à traiter — augmente sur une base de licenciés en contraction. Les moyens humains et financiers sont donc sollicités davantage, à ressource constante.

Le décompte des réunions de commissions confirme ce diagnostic : 143 réunions tenues sur la saison, soit une moyenne de trois par semaine, dont 77 pour les seules instances juridiques. Le District absorbe cette charge grâce à une organisation en formations restreintes qui limite le coût de fonctionnement, mais qui repose sur la disponibilité en journée d'un nombre restreint de bénévoles — une dépendance qu'il convient d'avoir à l'esprit.

Une capacité d'adaptation démontrée

La création du championnat sénior masculin à 8, décidée en août 2025, illustre une capacité de réponse rapide à un besoin exprimé par les clubs : elle explique à elle seule les deux tiers de la progression des engagements. La même logique vaut pour les formats féminins à 8. Cette réactivité s'est également manifestée dans la gestion des aléas climatiques — cellule de veille, mobilisation des terrains synthétiques, reprogrammation des tours de challenges — et dans l'accompagnement de l'évolution de l'équipe salariée.

Un point de rupture identifié : la fidélisation entre le U7 et le U11

Le repli des effectifs se concentre sur le football d'animation, en recul de 19,3 % en deux saisons. L'analyse par catégorie est éclairante : les p'tits footeux se maintiennent, mais les U7 perdent 21,9 %, les U9 un quart de leur effectif et les U11 14,2 %. L'entrée dans le football n'est donc pas en cause ; c'est le maintien dans la pratique au cours des premières années qui se dégrade. Ce diagnostic est confirmé par l'analyse des flux : les renouvellements sont stables, tandis que les nouvelles licences restent inférieures de 18 % à leur niveau de 2023-2024.

Les leviers relèvent principalement de la qualité de l'offre proposée aux plus jeunes — régularité et attractivité des plateaux, qualification des encadrants, accompagnement des clubs les moins structurés. Le District dispose précisément de l'atout nécessaire pour agir sur ce terrain.

Une tension structurelle sur l'arbitrage

Le District compte 131 arbitres, dont 99 adultes : trente-cinq ont moins de 23 ans et vingt-sept ont dépassé la cinquantaine, pour un âge moyen de 35,9 ans. Les trente-deux jeunes arbitres constituent la relève, mais leur nombre recule — 32 aujourd'hui contre 37 en 2022-2023 — et la conversion vers le statut adulte reste le point de passage. L'activité de formation conduite par les instances d'arbitrage est réelle et soutenue ; c'est à cette charnière, et sur l'ouverture aux femmes — une seule arbitre pour 1 100 pratiquantes licenciées — que l'effort doit désormais porter.

Un encadrement bénévole qui se renforce

À rebours des tendances précédentes, l'encadrement progresse : 1 245 dirigeants et dirigeantes (+ 75 en deux saisons) et 106 éducateurs fédéraux (+ 63 % en deux saisons). Cette progression est le résultat direct de l'effort de formation conduit par le District — six sessions de CFI sur sept sites, parcours diplômants, accompagnement vers la VAE. Elle constitue le principal actif sur lequel appuyer le redressement des effectifs de pratiquants : le ratio d'un éducateur fédéral pour 81 pratiquants, contre un pour 141 il y a deux saisons, place aujourd'hui le District en capacité d'améliorer la qualité de l'offre proposée aux jeunes.

À cette montée en compétence s'ajoute une présence physique soutenue auprès des clubs — 16 étapes du DOF Tour, quatre réunions de secteur réunissant 39 clubs, six remises de labels sur site, visites d'accompagnement à la demande — et une évolution de méthode avec la création de la Commission des Présidents de clubs. Ce sont ces trois éléments réunis, compétence, proximité et association des clubs à la décision, qui constituent le socle sur lequel construire la saison 2026-2027.

Les indicateurs à suivre en 2026-2027

Indicateur	Valeur 2025-2026	Objectif de suivi
Licenciés U9 (catégorie la plus en repli)	725	Stabilisation
Licenciés du football d'animation (U11 à p'tits footaux)	2 109	Stabilisation
Nouvelles licences	2 497 (24,3 %)	Retour au-dessus de 2 700
Licenciées féminines U18 à U7	644	Inversion de la tendance
Arbitres adultes de moins de 23 ans	35	Conversion vers la catégorie adulte
Arbitres stagiaires (adultes et jeunes)	24	Maintien ou progression
Clubs sans équipe sénior engagée	16	Non-aggravation
Clubs n'engageant qu'une seule équipe	13	Accompagnement ciblé
Équipes engagées	300	Consolidation des formats à 8
Éducateurs fédéraux licenciés	106	Poursuite de la progression
Réunions de la Commission des Présidents	1	Montée en charge
Réunions des instances juridiques	77	Suivi de la charge disciplinaire
Dossiers disciplinaires	3 441	Réduction du volume, priorité U18

Annexe 1 — Détail des licences par sous-catégorie

Effectifs par sous-catégorie de licence sur quatre saisons, avec la part des créations de licence en 2025-2026. Les licences non rattachées à un club correspondent à des situations administratives transitoires.

Sous-catégorie de licence	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	dont créations 2025-2026
Vétérans	617	673	707	722	127
Séniors M	1 807	1 816	1 767	1 775	340
Séniors F	348	372	361	394	118
Séniors U20 M	167	173	185	188	36
Séniors U20 F	26	30	30	28	11
U19 M	173	205	203	200	25
U19 F	31	34	24	34	10
U18 M	250	268	279	264	51
U18 F	53	45	53	52	11
U17 M	295	273	296	260	49
U17 F	46	67	57	59	18
U16 M	269	283	286	247	31
U16 F	65	67	57	56	6
U15 M	333	350	341	336	45
U15 F	70	71	87	78	13
U14 M	333	367	367	382	42
U14 F	65	99	87	84	12
U13 M	357	382	412	407	59
U13 F	77	100	104	60	9
U12 M	364	428	428	391	53
U12 F	69	86	72	69	17
U11 M	422	490	430	453	63
U11 F	76	71	83	57	13
U10 M	422	484	497	410	88
U10 F	60	72	57	38	12
U9 M	412	467	399	336	83
U9 F	56	56	48	33	20
U8 M	408	410	336	325	126
U8 F	40	38	23	31	20
U7 M	304	308	272	250	144
U7 F	19	26	26	11	7
U6 M	154	176	149	149	147
U6 F	9	15	10	16	16
Total football libre	8 197	8 802	8 533	8 195	1 822
Foot Loisir	422	426	416	400	166
Foot Santé	0	0	25	24	7
Licence fédérale	1	4	4	1	0
Total des pratiquants	8 620	9 232	8 978	8 620	1 995
Dirigeants	971	1 014	1 036	1 060	345

Sous-catégorie de licence	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	dont créations 2025-2026
Dirigeantes	166	178	198	195	63
Éducateurs fédéraux	62	65	98	106	33
Arbitres (toutes catégories)	120	139	133	131	27
Membres individuels	65	59	71	76	20
Cadres techniques	47	51	56	47	3
Animateurs	61	53	21	18	9
Volontaires	7	4	6	5	2
Licences non rattachées à un club	0	4	4	1	0
Total des licences enregistrées	10 118	10 797	10 601	10 259	2 497

Annexe 2 — Équipes engagées par club

Nombre d'équipes engagées dans les compétitions du District, par club et par saison. Source : Statistiques équipes engagées.

Club	2023-24	2024-25	2025-26	Évol.
A. Les Leopards De St Georges	9	8	11	+ 3
S.S. Domfrontaise	6	9	10	+ 1
U.S. Alençonnaise 61	9	8	10	+ 2
C.O. Ceaucé	9	8	9	+ 1
Esp. Conde S/sarthe	6	8	9	+ 1
F.C. Argentan	8	9	9	=
O.C. Briouze	5	7	9	+ 2
A.S. La Selle La Forge	7	7	8	+ 1
A.S.Av. St Germain Du Corbeis	6	7	8	+ 1
A.S.Sarceaux Espoir	6	7	8	+ 1
Es Ecoüves	5	6	8	+ 2
J.S. De Tinchebray	8	8	8	=
U.S. Mortagnaïse	6	6	8	+ 2
A. S. Berd'Huis Football	5	6	7	+ 1
A.S. Courteille Alençon	5	5	7	+ 2
A.S. Magny Le Desert	5	4	7	+ 3
Am. Mines La Ferrière Aux Etangs	6	7	7	=
F.C. Du Pays Aiglon	5	6	7	+ 1
U.S. Melloise	7	9	7	- 2
Am.S. Gacéenne	6	5	6	+ 1
Av. De Messei	6	7	6	- 1
Groupeement Jeunesse Football Club	4	5	6	+ 1
U.S. Athisienne	8	7	6	- 1
A.S. Valburgeoise	3	5	5	=

Club	2023-24	2024-25	2025-26	Évol.
A.Soligny Aspres Moulins F.	3	5	5	=
F.C. Flerien	7	6	5	- 1
Sees F. C.	4	5	5	=
U.S. D Andaine	4	5	5	=
U.S. Flerienne	2	3	5	+ 2
Vedette De Boisthorel	3	4	5	+ 1
A. Chailloué	3	3	4	+ 1
Ent.S. Pays Ouche	2	3	4	+ 1
F.C. Du Pays Bellemois	3	3	4	+ 1
Football Club Des Hauts Du Perche	6	6	4	- 2
Grpt F.C. De La Vallée De L'Udon	3	5	4	- 1
S.C. Damigny	2	4	4	=
Trun F.C.	3	4	4	=
A. S. Des Monts D'Andaine	2	2	3	+ 1
As Passais Saint Fraimbault	2	2	3	+ 1
C.S. Pays De Longny	3	2	3	+ 1
F.C. Carrouges	2	3	3	=
F.C. Landais	2	2	3	+ 1
Football Club De L'Huisne	2	3	3	=
Jeunesse Fertoise Bagnoles	1	2	3	+ 1
A. S. Le Merlerault Nonant Le Pin	1	1	2	+ 1
A.S. Bouce	2	2	2	=
Am.C. Bazoches Sur Hoene	1	1	2	+ 1
E. St Symphorien Des Bruyeres	1	2	2	=
F.C. Detente Chambois-Fel	2	2	2	=
F.C. Ecouche	1	1	2	+ 1
O. Alenconnais	2	2	2	=
Sp.L. Petruvien	2	2	2	=
U.S. Menil De Briouze	1	2	2	=
U.S. Theilloise	3	2	2	=
Vimoutiers F.C.	0	1	2	+ 1
Alencon Football Club	2	1	1	=
Av. St Mars D'Egrenne	1	1	1	=
Chandai Football Club	0	0	1	+ 1
Esp.S. Cetonnais	1	1	1	=
F. C. Putanges Le Lac	0	0	1	+ 1
Football Club De Mortrée	1	1	1	=
Foyer Laique De Segrie Fontaine	1	2	1	- 1

Club	2023-24	2024-25	2025-26	Évol.
R.C. Halouze	2	1	1	=
Sai Club Olympique	0	0	1	+ 1
St Paul Montligeonnaise	0	1	1	=
U.S. Le Sap	1	1	1	=
U.S. Moussonvilliers	1	1	1	=
Union Sportive De Frênes	1	1	1	=
Total — 68 clubs engagés	236	265	300	+ 35

Annexe 3 — Détail des réunions de commissions

Ensemble des 144 séances convoquées du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026, telles qu'elles figurent au calendrier des commissions et à l'état des frais. Le chapitre 9 retient les décomptes des bilans de commission, soit 143 séances.

Commission	Formation	Date
Bureau	—	14/08/2025
Comité de direction	—	04/09/2025
Comité de direction	—	04/10/2025
Comité de direction	—	11/12/2025
Comité de direction	—	30/03/2026
Comité de direction	—	15/05/2026
Comité de direction	—	22/06/2026
Commission d'appel	—	16/07/2025
Commission d'appel	—	14/10/2025
Commission d'appel	—	18/11/2025
Commission d'appel	—	02/12/2025
Commission d'appel	—	20/01/2026
Commission d'appel	—	17/02/2026
Commission d'appel	—	17/03/2026
Commission d'appel	—	07/04/2026
Commission d'appel	—	21/04/2026
Commission d'appel	—	05/05/2026
Commission d'appel	—	19/05/2026
Commission d'arbitrage	Plénière	21/08/2025
Commission d'arbitrage	Plénière	31/10/2025
Commission d'arbitrage	Plénière	15/12/2025
Commission d'arbitrage	Plénière	13/03/2026
Commission d'arbitrage	Plénière	04/05/2026
Commission d'arbitrage	Restreinte	10/02/2026

Commission	Formation	Date
Commission d'arbitrage	Restreinte	25/02/2026
Commission d'arbitrage	Restreinte	06/03/2026
Commission d'arbitrage	Restreinte	17/04/2026
Commission d'arbitrage	Restreinte	20/05/2026
Commission d'arbitrage	Restreinte	22/05/2026
Commission technique	—	19/05/2026
Discipline	Plénière	25/09/2025
Discipline	Plénière	22/10/2025
Discipline	Plénière	29/10/2025
Discipline	Plénière	19/11/2025
Discipline	Plénière	10/12/2025
Discipline	Plénière	17/12/2025
Discipline	Plénière	28/01/2026
Discipline	Plénière	04/03/2026
Discipline	Plénière	15/04/2026
Discipline	Plénière	29/04/2026
Discipline	Plénière	20/05/2026
Discipline	Plénière	27/05/2026
Discipline	Plénière	03/06/2026
Discipline	Plénière	10/06/2026
Discipline	Plénière	17/06/2026
Discipline	Restreinte	10/09/2025
Discipline	Restreinte	17/09/2025
Discipline	Restreinte	01/10/2025
Discipline	Restreinte	08/10/2025
Discipline	Restreinte	15/10/2025
Discipline	Restreinte	05/11/2025
Discipline	Restreinte	13/11/2025
Discipline	Restreinte	26/11/2025
Discipline	Restreinte	03/12/2025
Discipline	Restreinte	30/12/2025
Discipline	Restreinte	07/01/2026
Discipline	Restreinte	21/01/2026
Discipline	Restreinte	04/02/2026
Discipline	Restreinte	11/02/2026
Discipline	Restreinte	18/02/2026
Discipline	Restreinte	25/02/2026
Discipline	Restreinte	12/03/2026

Commission	Formation	Date
Discipline	Restreinte	17/03/2026
Discipline	Restreinte	24/03/2026
Discipline	Restreinte	01/04/2026
Discipline	Restreinte	08/04/2026
Discipline	Restreinte	22/04/2026
Discipline	Restreinte	07/05/2026
Discipline	Restreinte	13/05/2026
Département du Futsal	—	27/10/2025
Département du Futsal	—	01/12/2025
Département du Futsal	—	13/01/2026
Département du Futsal	—	10/02/2026
Football animation	Plénière	25/08/2025
Football animation	Plénière	26/01/2026
Football animation	Plénière	23/03/2026
Football animation	Plénière	27/04/2026
Football animation	Restreinte	08/10/2025
Football animation	Restreinte	15/10/2025
Football animation	Restreinte	12/11/2025
Football animation	Restreinte	19/11/2025
Football animation	Restreinte	26/11/2025
Football animation	Restreinte	03/12/2025
Football animation	Restreinte	10/12/2025
Football animation	Restreinte	17/12/2025
Football animation	Restreinte	07/01/2026
Football animation	Restreinte	14/01/2026
Football animation	Restreinte	21/01/2026
Football animation	Restreinte	28/01/2026
Football animation	Restreinte	04/02/2026
Football animation	Restreinte	11/03/2026
Football animation	Restreinte	25/03/2026
Football animation	Restreinte	08/04/2026
Football animation	Restreinte	15/04/2026
Football animation	Restreinte	29/04/2026
Football animation	Restreinte	13/05/2026
Football féminin	—	12/09/2025
Football féminin	—	13/11/2025
Football féminin	—	03/02/2026
Football féminin	—	21/05/2026

Commission	Formation	Date
Football féminin	—	25/06/2026
Formation des arbitres	—	30/08/2025
Formation des arbitres	—	25/10/2025
Formation des arbitres	—	26/10/2025
Formation des arbitres	—	13/12/2025
Formation des arbitres	—	28/03/2026
Formation des arbitres	—	02/05/2026
Gestion des compétitions	—	11/08/2025
Gestion des compétitions	—	28/10/2025
Gestion des compétitions	—	26/11/2025
Gestion des compétitions	—	17/12/2025
Gestion des compétitions	—	22/01/2026
Gestion des compétitions	—	05/05/2026
Gestion des compétitions	—	08/06/2026
Labellisation	—	18/09/2025
Labellisation	—	21/05/2026
Règlements et contentieux	—	06/11/2025
Règlements et contentieux	—	12/11/2025
Règlements et contentieux	—	21/11/2025
Règlements et contentieux	—	27/11/2025
Règlements et contentieux	—	02/12/2025
Règlements et contentieux	—	06/12/2025
Règlements et contentieux	—	08/12/2025
Règlements et contentieux	—	14/12/2025
Règlements et contentieux	—	15/12/2025
Règlements et contentieux	—	22/12/2025
Règlements et contentieux	—	05/01/2026
Règlements et contentieux	—	13/01/2026
Règlements et contentieux	—	20/01/2026
Règlements et contentieux	—	27/01/2026
Règlements et contentieux	—	02/03/2026
Règlements et contentieux	—	10/03/2026
Règlements et contentieux	—	25/03/2026
Règlements et contentieux	—	27/03/2026
Règlements et contentieux	—	02/04/2026
Règlements et contentieux	—	07/04/2026
Règlements et contentieux	—	14/04/2026
Règlements et contentieux	—	20/04/2026

Commission	Formation	Date
Règlements et contentieux	—	11/05/2026
Règlements et contentieux	—	21/05/2026
Règlements et contentieux	—	26/05/2026
Règlements et contentieux	—	03/06/2026
Règlements et contentieux	—	05/06/2026
Éthique et citoyenneté	—	29/10/2025
Total — 144 réunions		

Annexe 4 — Chronologie des temps forts

Période	Temps fort	Domaine
Août 2025	Publication des groupes et calendriers de reprise ; création du championnat sénior à 8	Compétitions
Août – sept. 2025	CFI U6/U9 à Flers	Formation
Septembre 2025	4 réunions de secteur Foot Animation (39 clubs, 69 participants)	Représentation
Septembre 2025	Journées de brassage U11 et U13	Compétitions
4 octobre 2025	Assemblée Générale du District, Alençon	Gouvernance
Octobre 2025	Octobre Rose — « 1 but = 1 € », 310 € reversés	Action citoyenne
Octobre 2025	Lancement des Centres de Perfectionnement	Détection
31 octobre 2025	Inter-districts U12F/U13F ; ouverture de la cellule de veille intempéries	Détection / Organisation
Novembre 2025	CFI U10/U13 ; lancement des Coupes ornaïses	Formation / Compétitions
Décembre 2025	Plateaux Futsal de Noël ; Téléthon	Événements
Déc. 2025 – mars 2026	Remises de labels dans six clubs	Représentation
24 janvier 2026	Journée internationale du sport féminin	Féminisation
15-16 février 2026	Stage PPF U13 à Gacé	Détection
28 fév. – 1er mars 2026	Finales départementales Futsal, Flers	Compétitions
Mars 2026	Réunions de secteur Arbitrage	Arbitrage
28-29 mars 2026	Festival Pitch U13 G/F et Challenge U13B	Compétitions
4-5 avril 2026	Finales régionales Futsal accueillies à Flers	Compétitions
13-24 avril 2026	DOF Tour — 16 étapes	Représentation
2 mai 2026	Finales Challenges U13C et U11C, Mortagne	Compétitions
19 mai 2026	Jury départemental « Toutes Foot »	Féminisation
23 mai 2026	Première Commission des Présidents de clubs	Gouvernance
30 mai 2026	1re matinée « TIFOOT'EUX », Condé-sur-Sarthe	Événements
6 juin 2026	Journée Nationale des Débutants, Argentan	Événements
13-15 juin 2026	Finales des Coupes ornaïses, Jeunesse Fertoise Bagnoles	Compétitions

Période	Temps fort	Domaine
18 juin 2026	Finale du barrage d'accession à la D3	Compétitions
Juillet 2026	Affectations des arbitres 2026-2027	Arbitrage
Juillet 2026	Réorganisation de l'équipe technique — 3 recrutements	Gouvernance



DISTRICT DE L'ORNE DE FOOTBALL

Rapport d'activité

Saison 2025-2026

*Document présenté à l'Assemblée Générale du 3 octobre 2026
à Alençon et remis aux clubs affiliés du District.*

ZI Nord — Impasse Claude Bertholet — 61000 Alençon
Tél. 02 33 81 77 22

FOOTORNE.FFF.FR